

**ReD**  
**#9**

22 JUIN

RENCONTRE  
RESSOURCES  
ET DÉCHETS

WEBINAIRE

DÉCHETS DU  
TOURISME : MIEUX  
LES CONNAÎTRE POUR  
MIEUX LES GERER

14H30

**RARE**  
AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ENVIRONNEMENT

**AREC**  
AGENCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

**RED#9**

**RARE**  
RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**AREC**  
AGENCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

**Nadège AUSTIN**

Directrice du RARE

[n.austin@rare.fr](mailto:n.austin@rare.fr)

06 22 68 81 77





**RARE**

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Un réseau de  
savoir-faire  
et de compétences  
au service  
de la **transition**  
des territoires

# Les agences régionales de l'EE

## en appui aux politiques publiques de DD

### Reconnues par la LTECV

*Art. 188 et Art. 191*

par la Loi pour la  
reconquête de la  
Biodiversité

*Art. 21*

par le Code de  
l'Environnement (ORD)

*Art. D541-20*

Des outils opérationnels  
mis en place par les régions  
pour appuyer la mise en œuvre  
des politiques publiques de  
transition  
au service des territoires

# Les agences régionales, centres de ressources à 3 missions

**Connaissance du  
territoire**

**Apport  
méthodologique**

**Animation de  
réseau**

**Expérimentation**

**Création de lien**

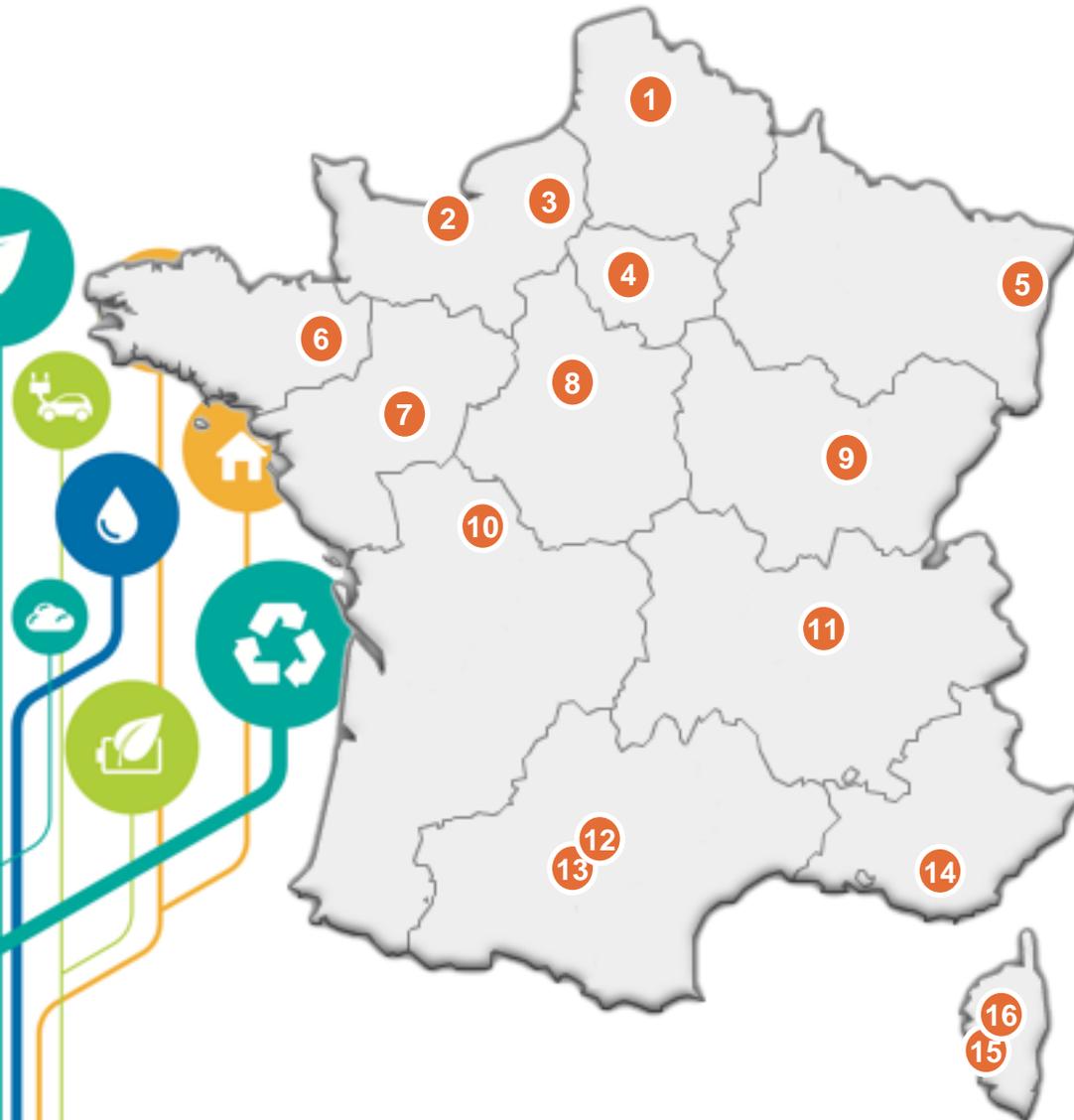
**Transmission,  
diffusion**

→ Observatoires de l'énergie, des déchets, de la biodiversité

→ Réseaux d'acteurs

→ Partage et diffusion d'outils de facilitation





**GUYANE**



**MARTINIQUE**



**GUADELOUPE**



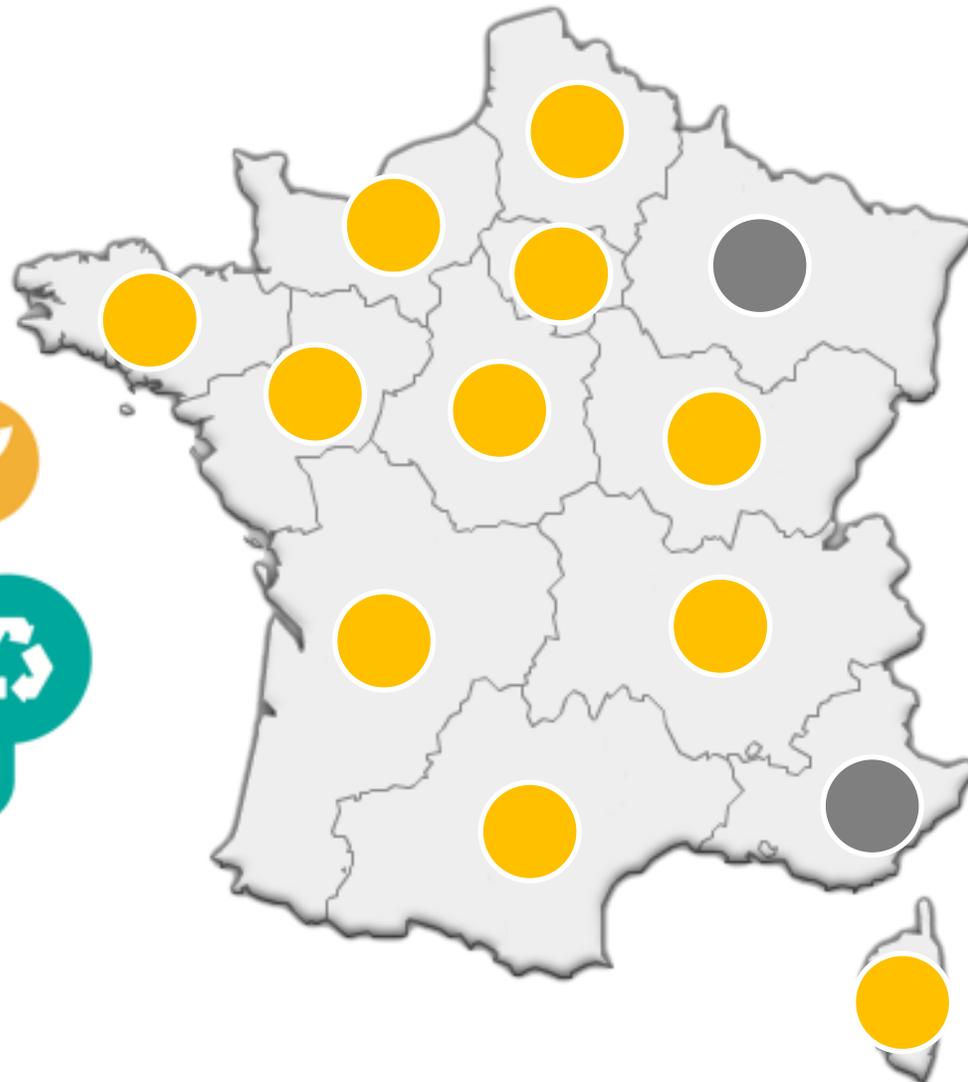
**LA REUNION**



**MAYOTTE**



1. CERDD
2. Biomasse Normandie
3. Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
4. Institut Paris Région (ARB, AREC, ORDIF)
5. Atmo Grand Est
6. Observatoire Environnement de Bretagne
7. TEO Pays de la Loire
8. ORDEC Centre Val de Loire
9. Alterre Bourgogne-Franche-Comté
10. AREC Nouvelle-Aquitaine
11. AURA-EE
12. AREC Occitanie
13. ORDECO
14. ARBE PACA
15. AUE Corse
16. Office Environnemental de Corse
17. Synergîles Guadeloupe



GUYANE



MARTINIQUE



GUADELOUPE



LA REUNION



MAYOTTE



16 observatoires  
régionaux

Dont 12 membres du RARE  
au 1<sup>er</sup> janvier 2023

 Observatoire établi,  
membre du RARE

 Observatoire établi, non  
membre du RARE

 Pas d'observatoire, ou  
observatoire en  
préfiguration



22 JUIN

RENCONTRE  
RESSOURCES  
ET DÉCHETS

WEBINAIRE



### 3 rendez-vous thématiques annuels :

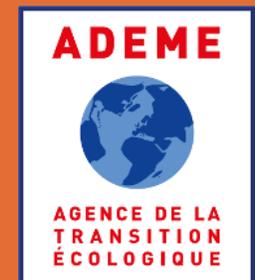
- Sur des sujets d'expertise des observatoires
- Un éclairage du point de vue de la donnée territoriale
- Sur les enjeux qui touchent nos territoires

2022 : **retrouvez les replays sur le site web du RARE [www.rare.fr](http://www.rare.fr) :**

- Observation des déchets plastiques
- Tarification incitative, TEOM et redevance spéciale
- Quelle est la place des déchets dans le mix énergétique ?

# Les rencontres Ressources Et Déchets : au croisement de l'observation et du terrain

Avec le soutien de  
l'ADEME





DÉPÔT ILLÉGAUX  
DE DÉCHETS



RARE

16  
NOVEMBRE

ReD  
#10

RENCONTRE  
RESSOURCES  
ET DÉCRETS  
WEBINAIRE

# RED#10 - 16 NOVEMBRE A 14H30

Thématique : dépôts illégaux de déchets  
Coordonné par l'ORDECO

**ReD**  
#9

22 JUIN

RENCONTRE  
RESSOURCES  
ET DÉCHETS

WEBINAIRE

DÉCHETS DU  
TOURISME : MIEUX  
LES CONNAÎTRE POUR  
MIEUX LES GERER

14H30

**RARE**  
AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ENVIRONNEMENT

**AREC**  
AGENCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

**RED#9**

**RARE**  
RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**AREC**  
AGENCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT



**Amandine LOËB**

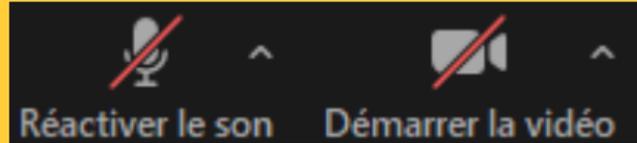
Directrice

[loeb.a@arec-na.com](mailto:loeb.a@arec-na.com)

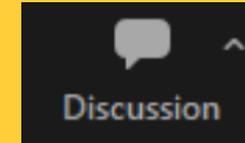
06 78 84 30 59



# Quelques règles d'utilisation de TEAMS



**Merci de garder vos micros  
et caméras désactivés**



**N'hésitez pas à poser toutes  
vos questions dans le tchat,  
des temps de réponses sont  
prévus**

Si vous rencontrez des problèmes techniques (connexion, pas de son, etc.), n'hésitez pas à contacter notre correspondant au 07.66.67.66.79 ou par mail via [communication@rare.fr](mailto:communication@rare.fr) afin de trouver une solution.



## Introduction et contextualisation (*AREC N.A.*)

### Séquence 1 - Déchets du tourisme : comment les caractériser ?

- Travaux des observatoires sur les déchets du tourisme et méthodologies proposées par l'ADEME (*AREC N.A.*)
- Analyse de la production des DMA selon la typologie des territoires (*AREC N.A.*)
- Données TerriSTORY® : impact de la présence touristique sur la production de DMA dans les territoires (*AURA-EE*)

### Séquence 2 - Quelles sont les mesures à mettre en place pour la prévention et la bonne gestion de ces déchets ?

- Urban Waste) Gérer les déchets du tourisme : onze villes d'Europe inspirantes pour l'Île de France (*ORDIF*)
- Comment l'hôtellerie de plein air peut-elle devenir un modèle en matière de prévention et de gestion des déchets du tourisme ? (*ORD&EC*)
- Quelle organisation pour aider les professionnels du tourisme dans la gestion de leurs déchets ? Exemple des biodéchets (*Interfilière Tourisme Durable en Nouvelle-Aquitaine*)

## Conclusion (*RARE*)



*RARE*

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mieux connaître les déchets du  
tourisme pour mieux piloter les  
politiques publiques

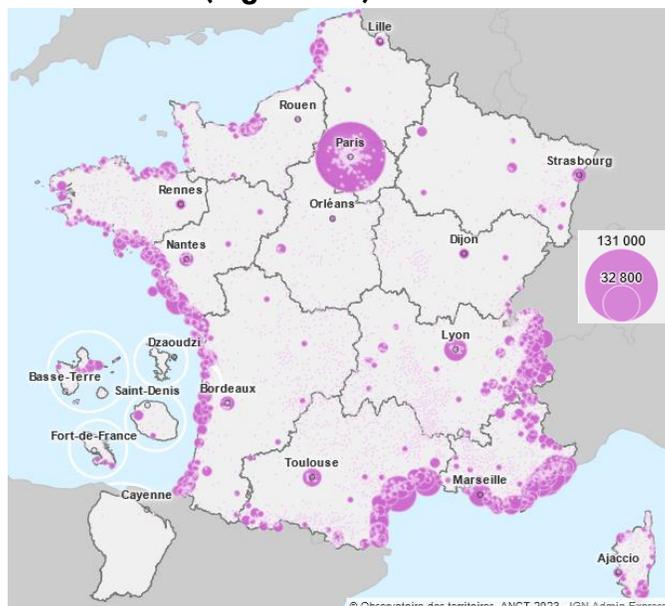
CONTEXTE



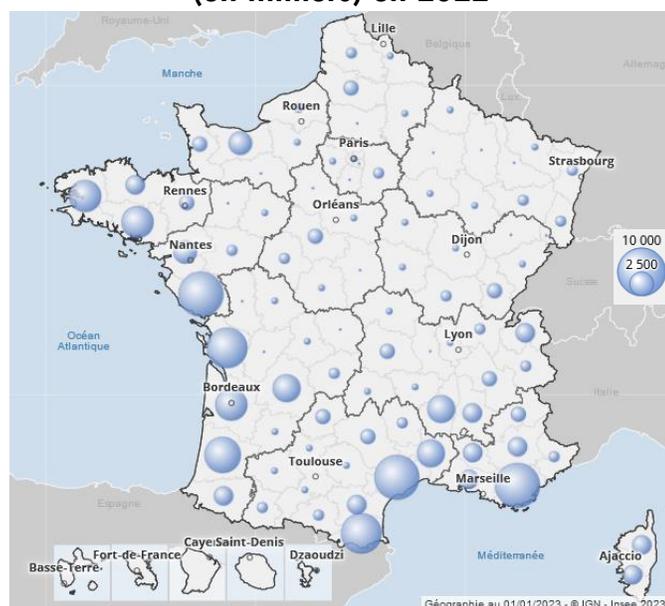
# Le tourisme en France

- La France, **première destination touristique mondiale** en termes de visiteurs accueillis ;
- **3% de la richesse créée par l'économie française** (75,7 milliards d'euros) en 2021 - *plus de 4% avant la crise sanitaire* ;
- 1,29 million de salariés en 2020 (7% de l'emploi salarié marchand et 4,8% de l'emploi total en France - source ACOSS 2020) ;
- Environ **345 millions de nuitées en France métropolitaine en 2022** (campings et hôtels de tourisme).

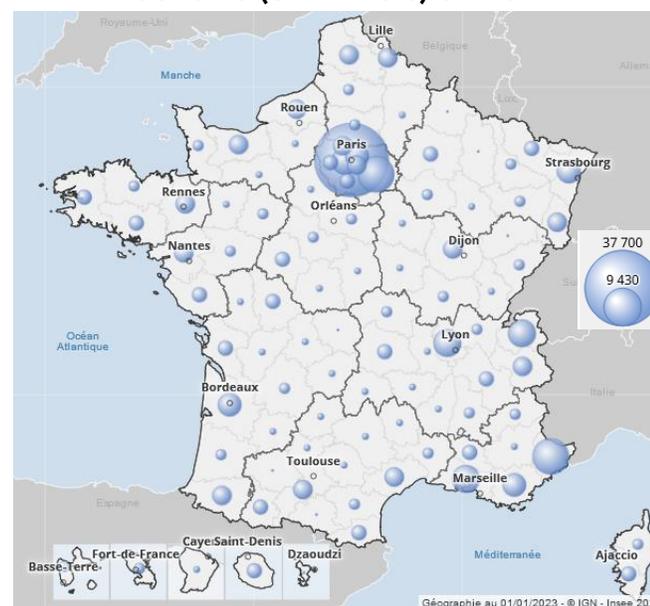
Nombre de résidences secondaires  
(logements) en 2019



Nombre de nuitées dans les campings  
(en milliers) en 2022



Nombre de nuitées dans les hôtels de  
tourisme (en milliers) en 2022



# Les impacts environnementaux du tourisme

- **Lors du déplacement sur les lieux de séjours :**
  - émissions de gaz à effet de serre
  - concentration saisonnière forte ainsi que spatiale (montagne, littoral, grands sites patrimoniaux, etc.).
- **Lors de la construction et la maintenance des infrastructures et équipements touristiques :**
  - destruction d'espaces naturels,
  - utilisation de ressources naturelles,
  - pollutions, émissions de GES, etc.
- **Durant les séjours :**
  - consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation et les infrastructures de loisir (ex : patinoire, neige artificielle),
  - production de déchets,
  - rejet d'eaux usées, consommation d'eau potable,
  - perturbation des écosystèmes avec la surfréquentation des sites, etc.

## CHIFFRES-CLÉS

- 11 % des émissions de gaz à effet de serre (transport, hébergements, restaurants)
  - jusqu'à + 211 % de consommation annuelle d'eau\*
- + 287 % de consommation annuelle d'énergie\*
- + 27 % de production de déchets par rapport à la moyenne nationale\*

\*pour les territoires fortement touristiques



## Déchets produits par un touriste lors de son séjour sur le territoire :

- **similaires à ceux des habitants du territoire** en lien avec l'occupation des résidences secondaires, campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, centres d'hébergement, résidences hôtelières...comptabilisés au sein des **Déchets ménagers et assimilés (DMA)**
- **spécifiques aux activités** qu'il pratique → **déchets des activités économiques** pouvant le cas échéant être collectés par le service public
  - Activités sportives, culturelles et de loisirs (nautisme, ski,...)
  - Restauration hors foyer

**Déchets du tourisme = déchets diffus et mélangés aux déchets du territoire**

→ **difficiles à qualifier et quantifier**

**Saisonnalité** de la fréquentation touristique **permettant cependant au territoire de les appréhender.**







## Anne-Valérie TASTARD-GUINY

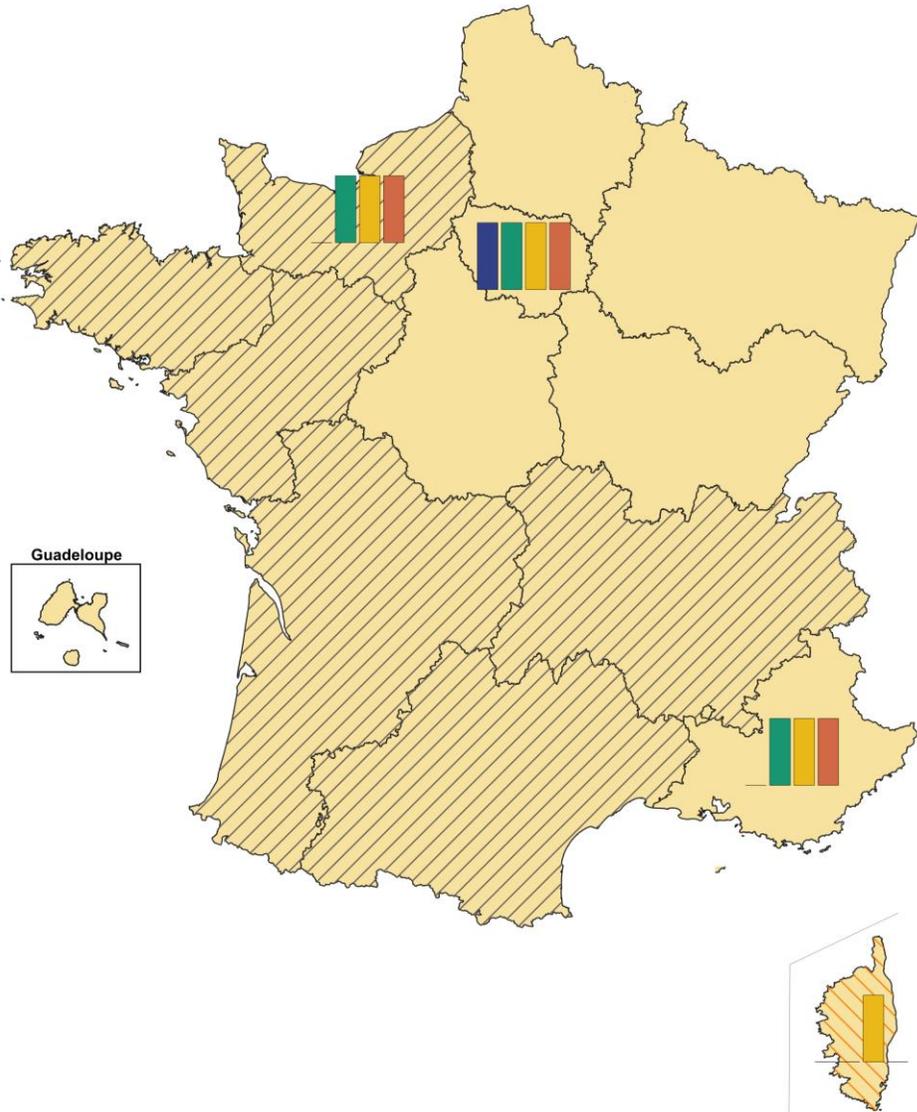
Coordinatrice de l'observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire Nouvelle-Aquitaine

[tastard-guiny.av@arec-na.com](mailto:tastard-guiny.av@arec-na.com)

05 49 30 31 54



# Travaux des observatoires régionaux sur les déchets du tourisme



**Travaux ponctuels** réalisés par certains observatoires en lien avec les déchets du tourisme.

Utilisation assez étendue de la **population légale** pour le calcul de la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** versée par l'État aux collectivités locales pour la production de ratios de déchets.

#### Réalisation de travaux sur...

- Quantification des touristes
- Quantification des déchets produits par les touristes
- Saisonnalité de la production de déchets
- Bonnes pratiques et retours d'expérience (prévention, gestion,...) sur les déchets des touristes

#### Production de ratios de déchets utilisant la population DGF

- Oui
- A venir



# Approche de l'ADEME

## Analyse des performances des collectivités tenant compte des impacts touristiques

### Constats :

- Afflux de touristes → **surcroûts plus ou moins importants de production de déchets ménagers et de coûts** pris en charge par les collectivités, avec des besoins en moyens humains et matériels dimensionnés pour absorber les pics d'activité.
- Utilisation de la **population résidente INSEE** pour le calcul des ratios de production de déchets d'un territoire touristique → ratios très supérieurs à ceux des territoires non touristiques
  - *Pour les OMR : 309 kg/hab.an sur 1 échantillon de 18 collectivités touristiques en 2018 versus une médiane France de 218 kg/hab.an*

### Proposition :

**2 approches** proposées pour calculer **d'autres ratios que ceux d'une production de déchets rapportée à la population résidente INSEE**, qui ne tient pas compte de l'afflux touristique.



# Méthodologie de l'ADEME

## Analyse des performances des collectivités tenant compte des impacts touristiques

[Consulter l'étude](#)

### Approche 1 : Utilisation de la population DGF (production annuelle)

Rapport entre la population DGF et la population INSEE = **indicateur le plus pertinent (et de surcroît facilement calculable)** pour prendre en compte l'impact touristique.

$$\text{Production annuelle du territoire} = \frac{\text{Tonnage annuel collecté sur le territoire}}{\text{Population DGF du territoire}}$$

### Approche 2 : Calculs des variations saisonnières (variations mensuelles des productions)

Approche permettant de déterminer le **ratio de production des résidents sur la base des mois peu impactés par le tourisme** (mois le plus faible +20%), ainsi qu'un équivalent de population résidente supplémentaire par rapport au total collecté, qui peut également servir à calculer des ratios intégrant le tourisme → approche à utiliser **pour ajuster les moyens humains et matériels**

$$\text{Coefficient de variation saisonnière} = \frac{\text{Tonnage annuel collecté sur le territoire}}{\text{Tonnage journalier moyen des mois non touristiques} \times 365 \text{ (ou 366)}}$$





**RARE**

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT



# Temps d'échanges

**Retours du tchat**

**Sarah LAGOFFUN  
ORDECO**





**Sabine BIBAUD**

Chargée d'étude Observation déchets et économie circulaire

[bibaud.s@arec-na.com](mailto:bibaud.s@arec-na.com)

05 49 30 31 51





## ANALYSE DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SELON LA TYPOLOGIE DES TERRITOIRES

### Impact de la prise en compte de la population DGF dans le calcul des ratios





## Rappel méthodologique de l'observatoire

- Production de déchets rapportée à l'habitant – données AREC
  - Utilisation de la population municipale produite par l'INSEE
  - Population retenue pour l'année N = population légale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N publiée par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N
  - Recensement de la population année N-3



## La population DGF, qu'est-ce que c'est ?

- Population dite « DGF » pour **Dotation Globale de Fonctionnement** :
  - population officielle sur laquelle s'appuie l'état pour calculer les dotations allouées aux communes. C'est avant tout son utilité qui justifie son existence.
- Population DGF de l'année N, somme de 3 éléments :
  - La population INSEE publiée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N (*population AREC année N*)
  - Le nombre de résidences secondaires sur le territoire (inclus meublés en location)
    - 1 résidence secondaire donne 1 équivalent habitant
  - Le nombre de places de caravanes sur les aires d'accueil des gens du voyage présentes sur le territoire.
    - 1 caravane donne 1 équivalent habitant (parfois 2 dans certaines conditions).

Remarque : emplacements de campings et nombres de lits des hôtels non pris en compte dans cette population ; l'Etat considérant que les collectivités tirent des ressources par ailleurs du tourisme notamment grâce à la taxe de séjour.



## **PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN RÉGION EN 2020**

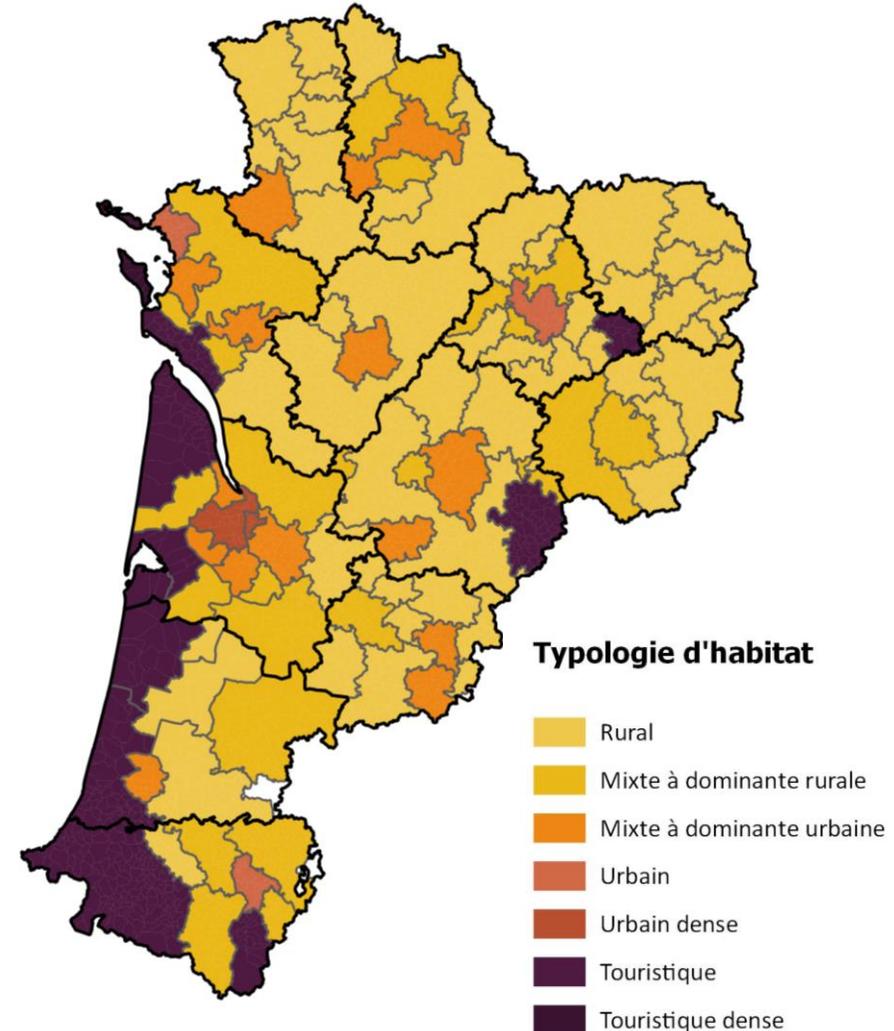
**Analyse comparée des ratios calculés avec les populations INSEE et DGF selon la typologie des territoires**





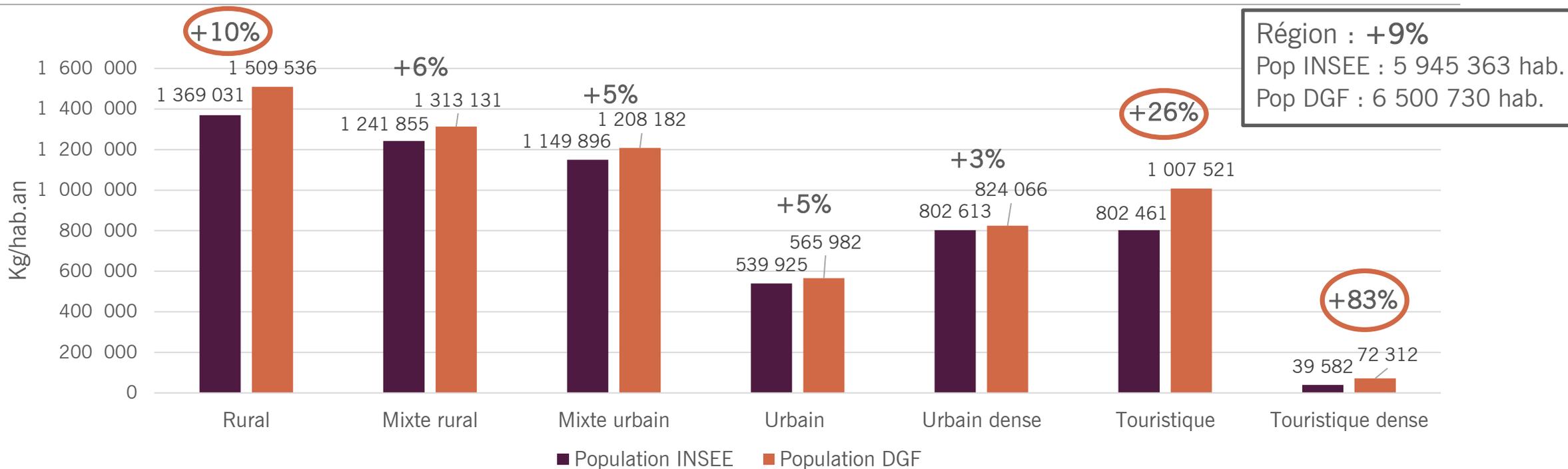
# Territoires à compétence COLLECTE en 2020 et typologies de territoires associées

- **EPCI à typologie touristique** essentiellement concentrés sur le littoral + 3 zones (en Béarn, en Dordogne et près du lac de Vassivière en Haute-Vienne)
- Une **grande partie du territoire** couverte par des EPCI de **typologie rurale**
- Remarques :
  - Territoires mixtes = territoires pour lesquels certaines caractéristiques sont nuancées par rapport au groupe vers lequel ils tendent :
    - Rural avec quelques caractéristiques urbaines (gros bourg par ex) → mixte rural
    - Ville-centre avec communes plus rurales autour → mixte urbain
  - Pour les analyses à suivre :
    - regroupements de typologie réalisés à des fins de représentativité : Urbain + Urbain dense
    - Touristique dense conservé car vraiment des caractéristiques spécifiques ;
  - Définition des typologies a priori différente du classement SINOE en cours (restitution des travaux prévus pour 2023)





# Population INSEE et population DGF par typologie de territoires



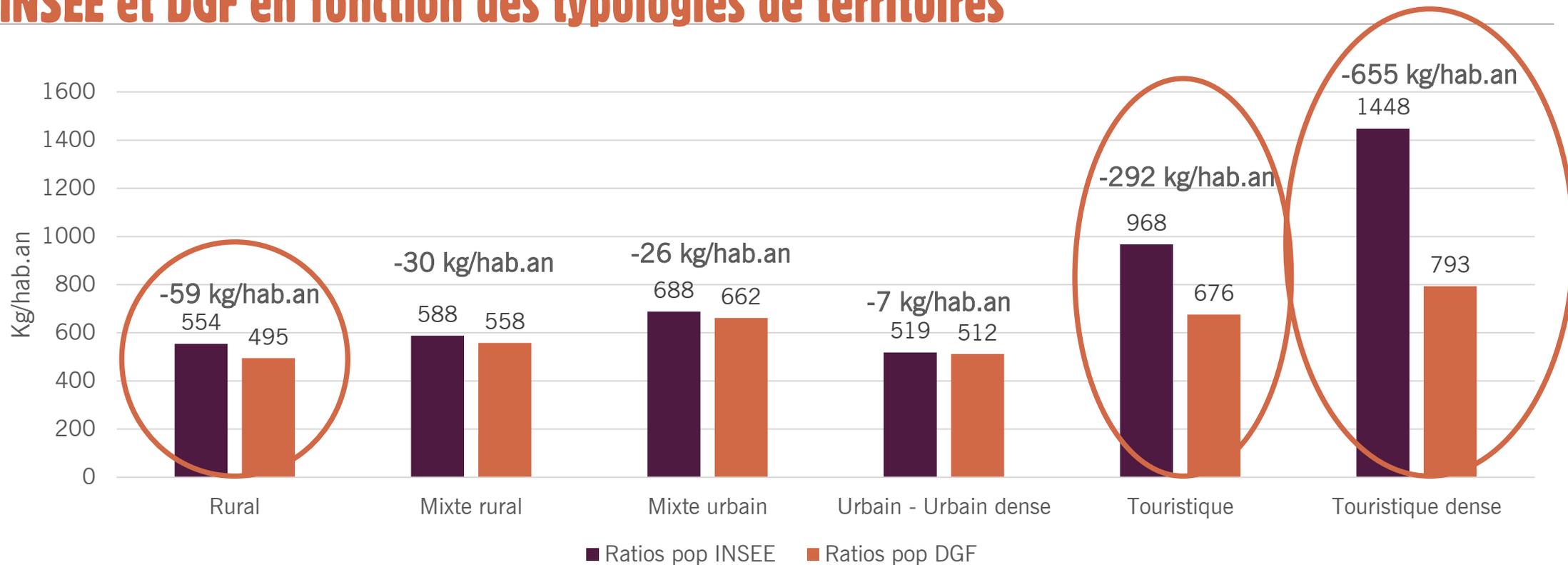
■ Comme attendu : **différence importante pour les typologies touristique et touristique dense**

- Population DGF +83% / Population INSEE pour les territoires « Touristiques denses »
- Population DGF +26% / Population INSEE pour les territoires « touristiques »

■ Moins attendu : différence pour la typologie rurale

- Population DGF +10% / Population INSEE (densité importante des résidences secondaires en milieu rural ?)

# Production de déchets ménagers et assimilés (médianes) - calcul selon les populations INSEE et DGF en fonction des typologies de territoires

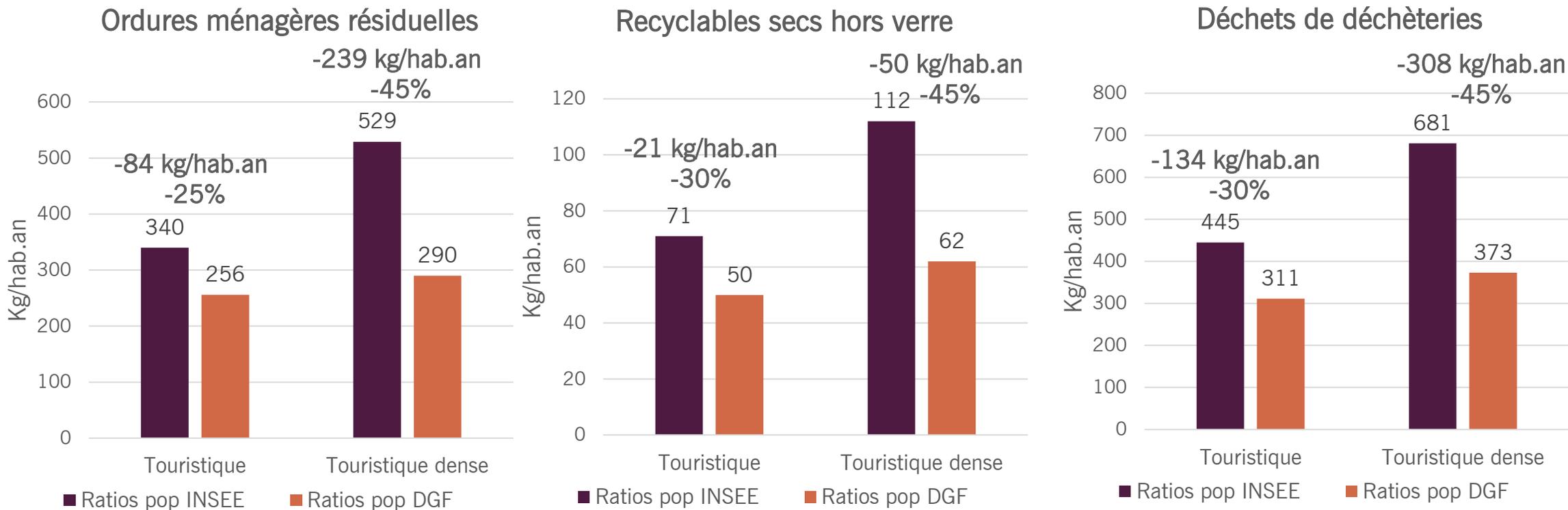


Des écarts significatifs pour les médianes en milieu rural mais surtout pour les médianes en milieux touristique et touristique dense :

- Réduction de près d'1/3 pour les médianes des collectivités touristiques ;
- Réduction de près de 1/2 pour les médianes des collectivités touristiques denses.

Malgré cette baisse, les médianes touristique et touristique dense restent les plus hautes

# Focus sur les typologies touristique et touristique dense : Comparaison des ratios (médianes) calculés selon les populations INSEE et DGF



■ Même constat, des écarts significatifs sur les médianes :

- -25% à -30% pour les collectivités touristiques selon les déchets considérés
- -45% pour les collectivités touristiques denses sur tous les déchets.



## Principaux points à retenir

- Impact de l'utilisation de la population DGF sur le calcul des ratios de production des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) sur toutes les typologies de territoire
- Ratios de production des territoires « touristique » et « touristique dense » fortement réduits en utilisant la population DGF versus la population INSEE :
  - Réduction d'1/3 de la médiane du ratio de  $DMA_{DGF} / DMA_{INSEE}$  de la typologie « touristique » (968 vs 676 kg/hab.an)
  - Réduction de 1/2 de la médiane du ratio de  $DMA_{DGF} / DMA_{INSEE}$  de la typologie « touristique dense » (1448 vs 793 kg/hab.an)
- Moins attendu : les ratios de production des territoires ruraux sont impactés aussi :
  - Baisse de 59 kg/hab.an (-11%) de la médiane des ratios de DMA calculés avec pop DGF versus pop INSEE
- Utilisation de la population DGF dans le calcul des ratios de production → Réduction des écarts entre les ratios des territoires touristiques et les autres
- Mais pour certains territoires touristiques les ratios restent bien supérieurs aux autres typologies de territoire
  - Population DGF : Hébergements en hôtels et hôtelleries de plein air non pris en compte, pourtant importants en zone touristique... → Population touristique sous-évaluée juste avec population DGF ?
  - Impacts des choix techniques et politiques (multiplicité des services proposés, acceptation ou non des professionnels) → influence sur les performances des collectes.

Sabine BIBAUD [bibaud.s@arec-na.com](mailto:bibaud.s@arec-na.com)

Retrouvez les données de l'ORDEC sur le site de datavisualisation  
<https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com/>



60 rue Jean-Jaurès  
CS 90452

86011 Poitiers Cedex

05 49 30 31 57

[info@arec-na.com](mailto:info@arec-na.com)

[www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com)

[@AREC\\_NA](https://twitter.com/AREC_NA)



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement

**Martin DETOUCHE**

Chargé de mission Intelligence territoriale et Observatoires

[martin.detouche@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:martin.detouche@auvergnerhonealpes-ee.fr)

07 64 50 68 48



# Données TerriSTORY®

Impact de la présence touristique sur la  
production de DMA dans les territoires



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement

Avec le soutien de :



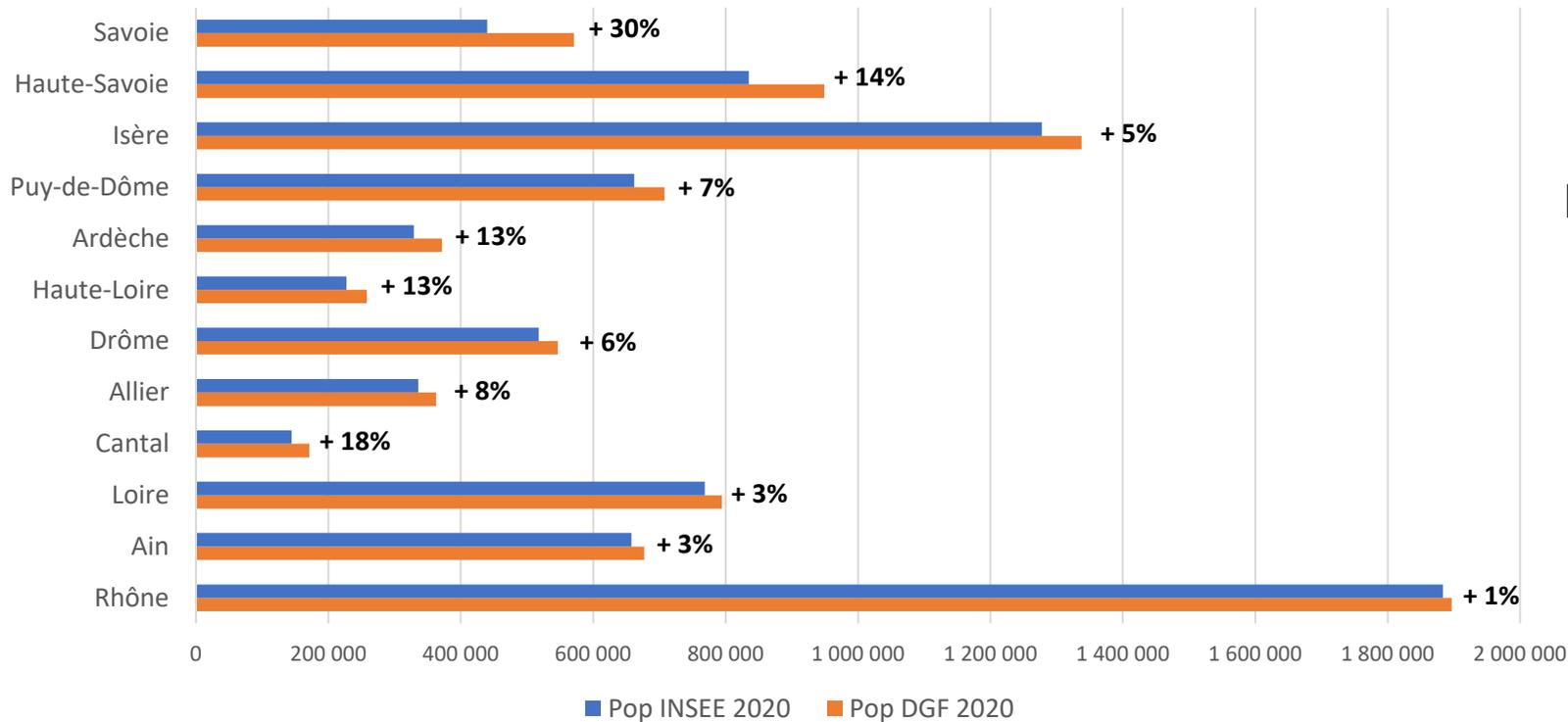
**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



# Populations INSEE / DGF en 2020

**AuRA : 8 078 652 vs 8 643 082 (+ 564 430 hab., soit +7%)**

Populations INSEE et DGF 2020 par département (en nombre d'habitants)

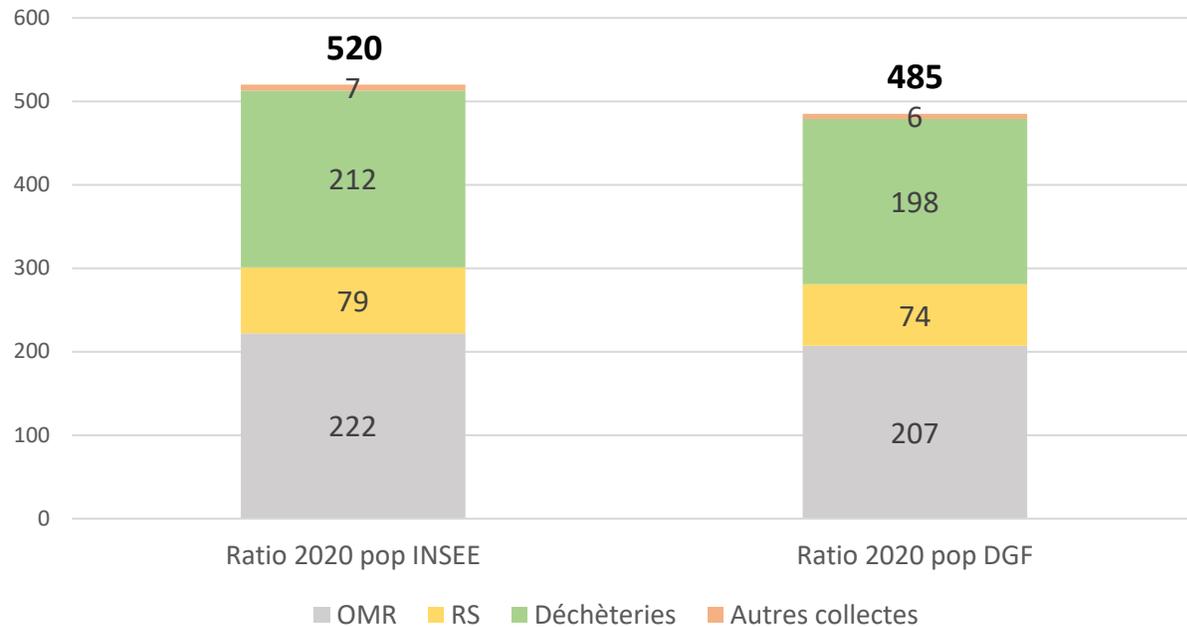


De fortes disparités entre les départements :

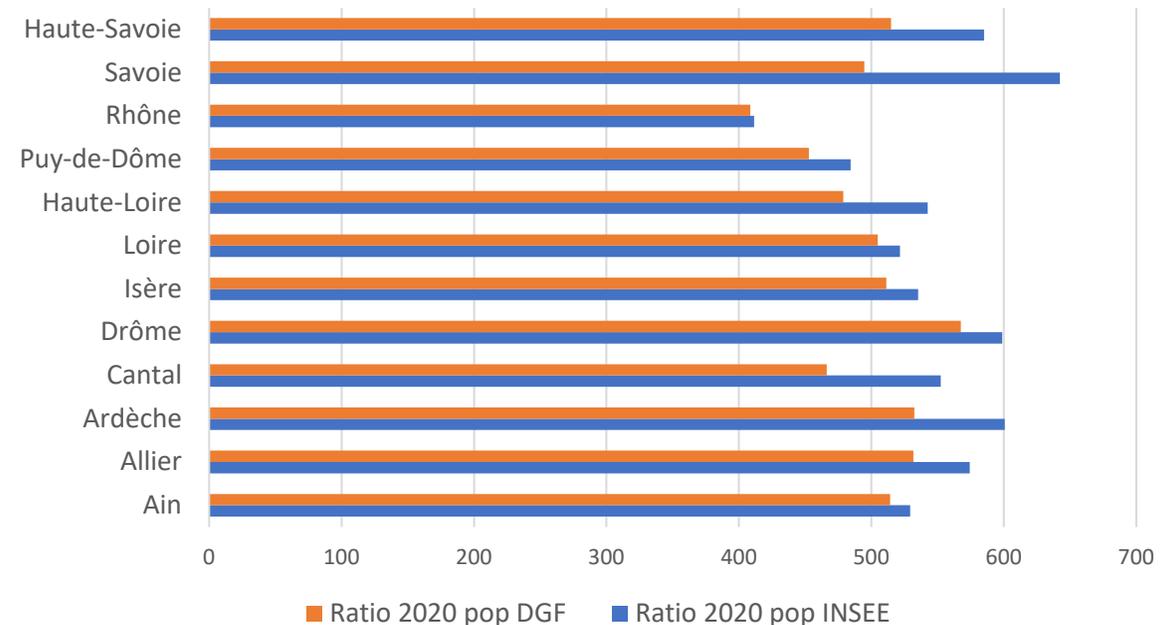
- Rhône : +1%
- Ain : +3%
- ...
- Cantal : +18%
- Savoie : +30% (+ 131 403 hab.)

# Principaux ratios de DMA en 2020

Ratios régionaux de production de DMA 2020 en kg/hab., populations INSEE et DGF



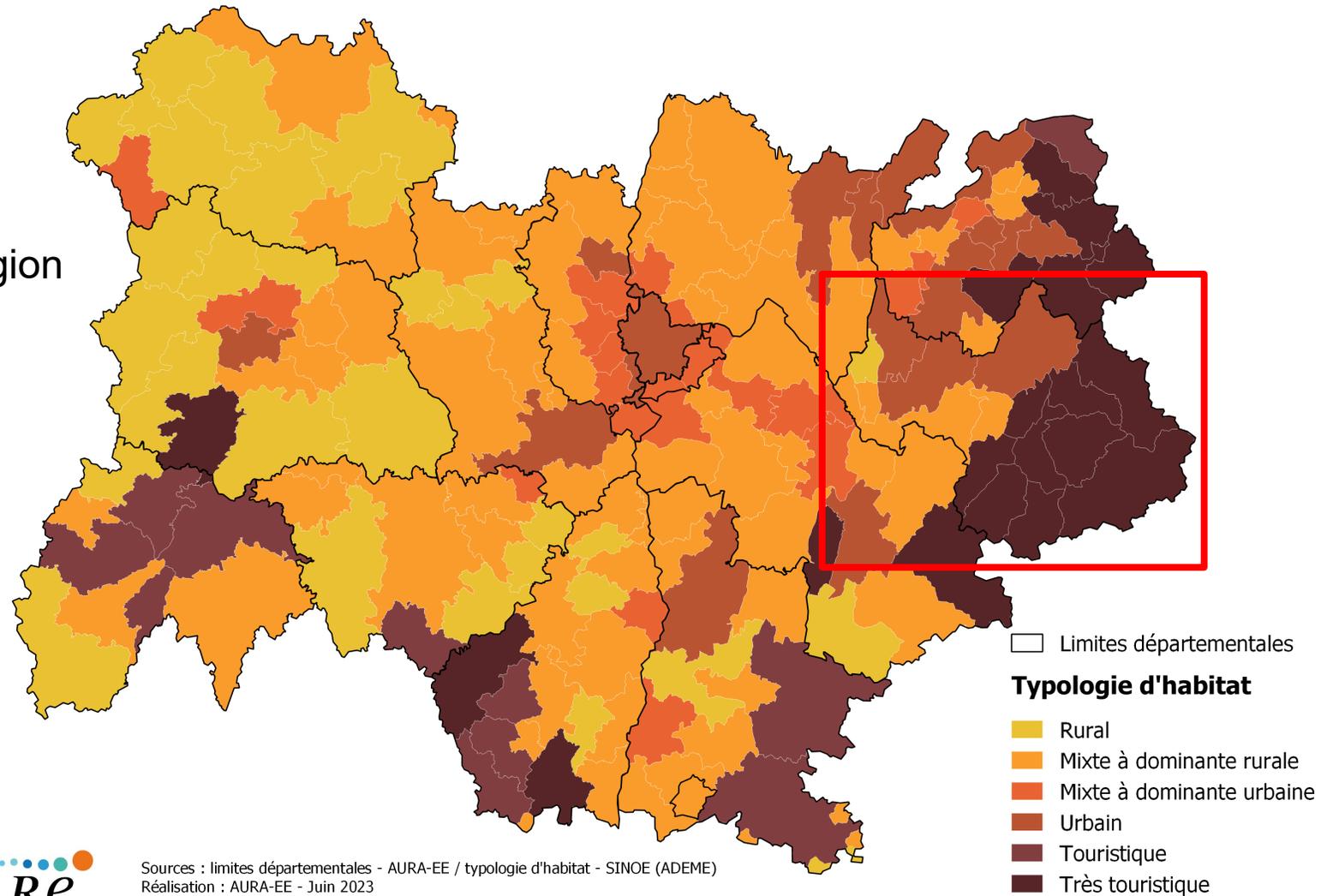
Ratios départementaux de production de DMA 2020 en kg/hab., populations INSEE et DGF



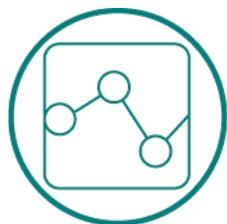
- **-35 kg/hab.** au niveau régional (OMA -20 kg/hab., déchèteries et autres -15 kg/hab.)
- **-86 kg/hab.** dans le Cantal, **-148 kg/hab.** en Savoie (soit un écart de 23%)

# Typologies d'habitat en Auvergne-Rhône-Alpes

- Présence touristique forte à l'est de la région
- Particulièrement marquée en Savoie



# TerriSTORY® en bref



TerriSTORY®, un outil d'aide à la décision qui permet :

- La compréhension du territoire et de ses enjeux
- L'identification des potentiels
- La détection des principaux leviers d'actions
- Les calculs d'impact des actions de transitions



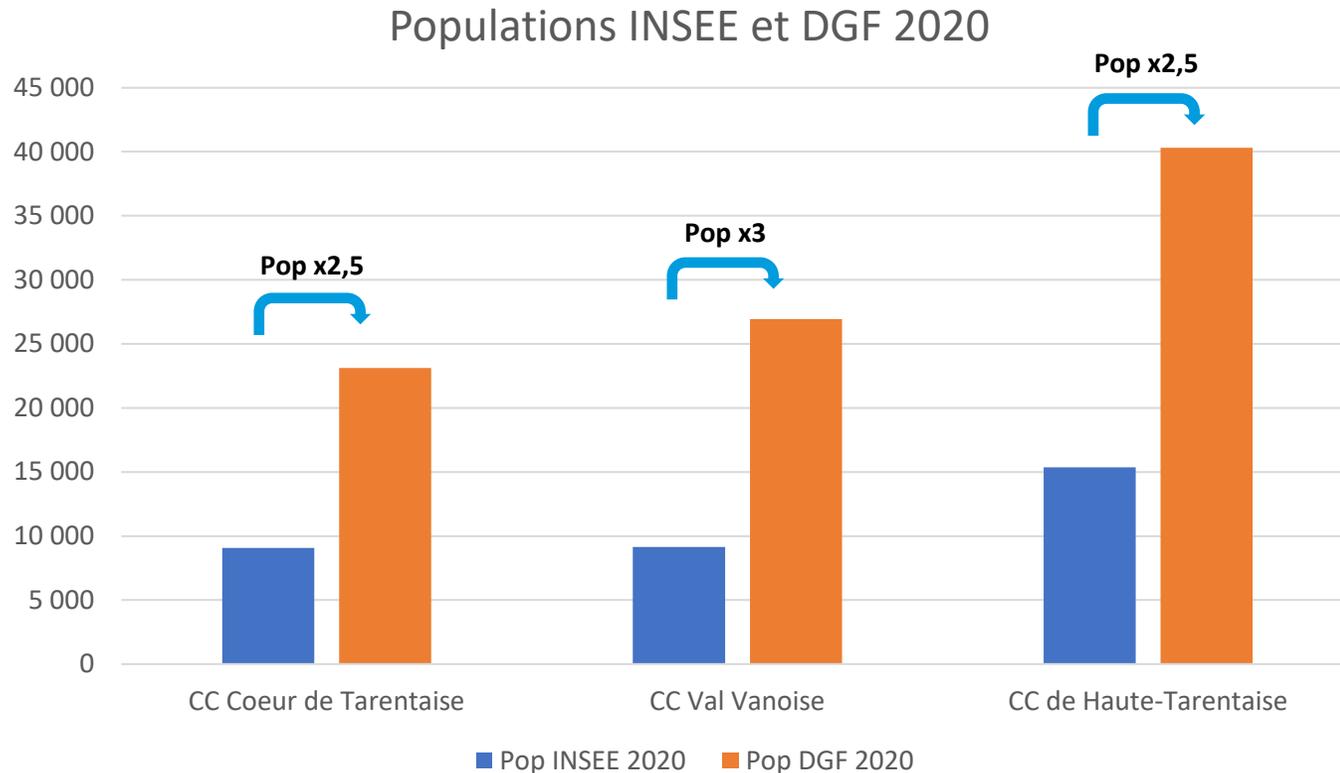
TerriSTORY®, un outil collaboratif :

- Dirigé par un consortium d'acteurs régionaux et nationaux, publics et d'intérêt général
- Open Source depuis janvier 2023
- Déployé dans 6 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Occitanie, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Corse)

TerriSTORY®, un outil de mise en valeur de la donnée :

- Mise en valeur des données produites par les observatoires et ses partenaires

# De grands écarts de population...

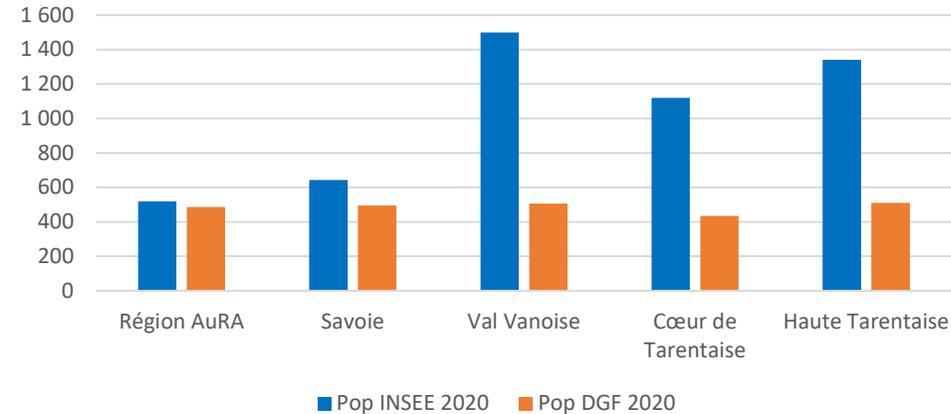


- Auvergne-Rhône-Alpes : +7%
- Savoie : +30%
- 3 EPCI qui totalisent 8% de la population INSEE de la Savoie, mais représentent 43% de la différence constatée avec la population DGF

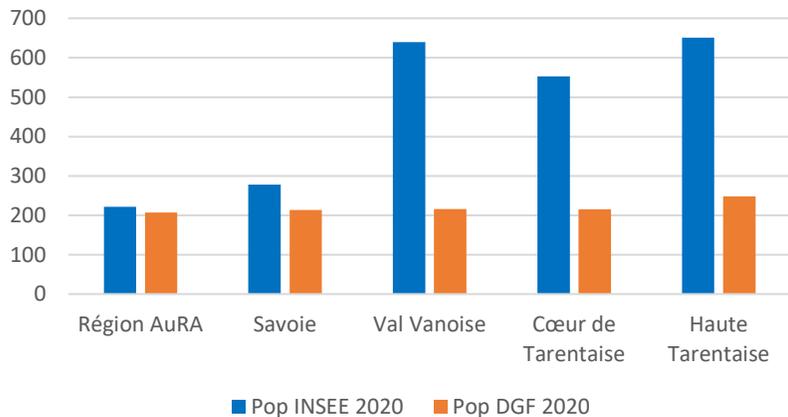
# ...qui impactent les ratios de DMA

- La prise en compte de la population INSEE montre de forts écarts entre les ratios moyens
- La population DGF permet de relativiser ces écarts

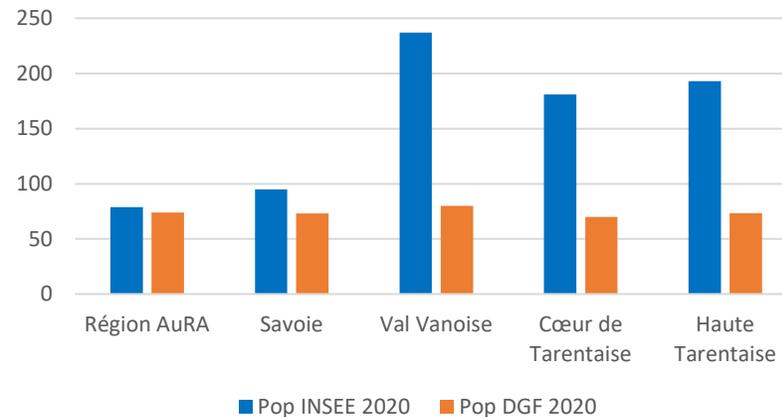
Ratios de DMA en kg/hab. en 2020



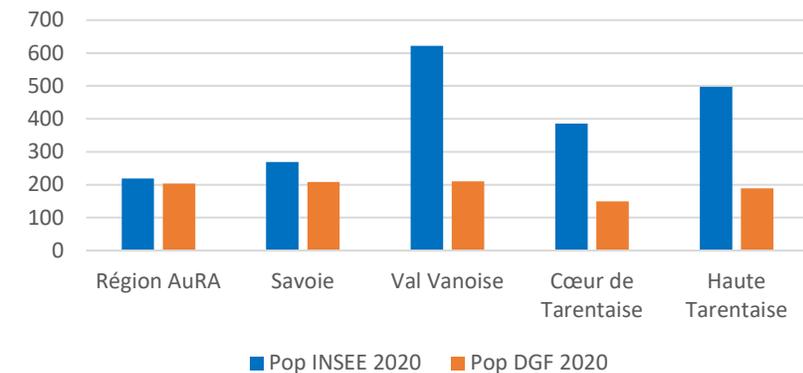
Ratios d'OMR en kg/hab. en 2020



Ratios de RS en kg/hab. en 2020



Ratios de déchèteries + autres en kg/hab. en 2020

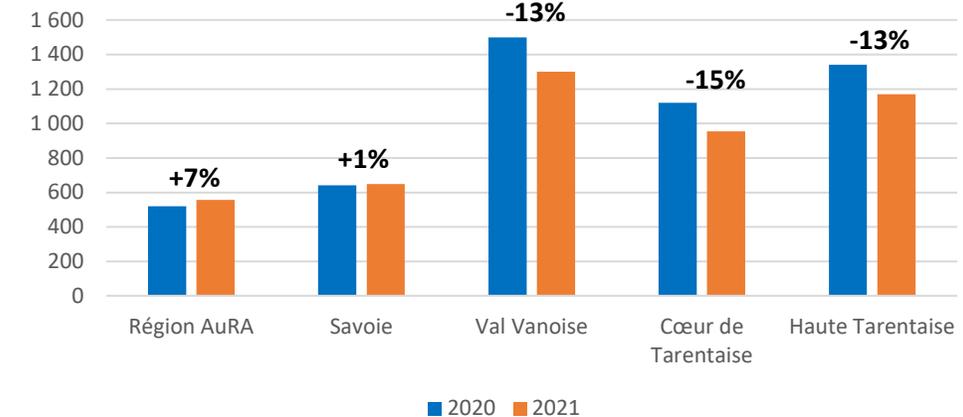


# Evolution des ratios (pop INSEE) entre 2020 et 2021

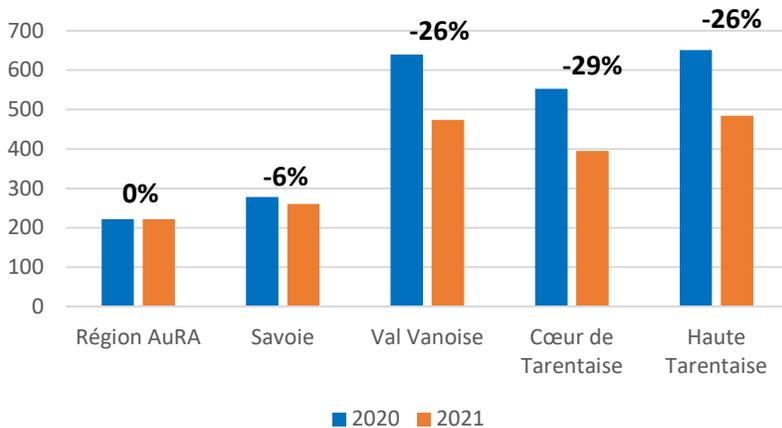
→ En région AuRA, une forte hausse des ratios de DMA +37 kg/hab. soit +7% (OMR stable, RS en légère hausse, forte hausse en déchèteries)

→ Selon les départements, hausse de 5% à 12% en moyenne, sauf pour la Savoie où la hausse n'est « que » de 1%

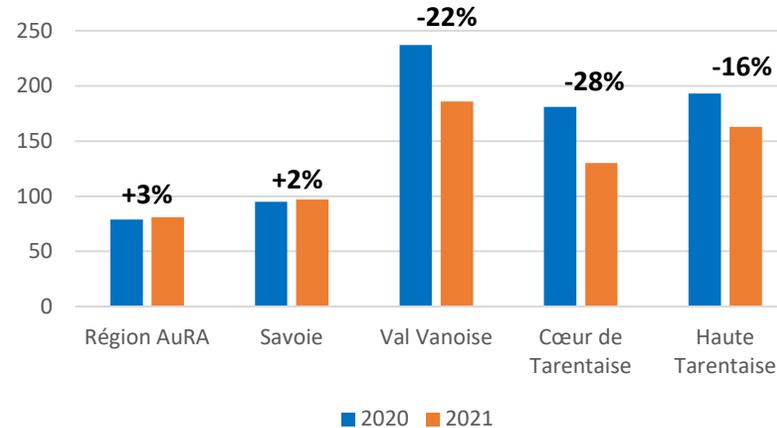
Ratios de DMA en kg/hab., en 2020 et 2021



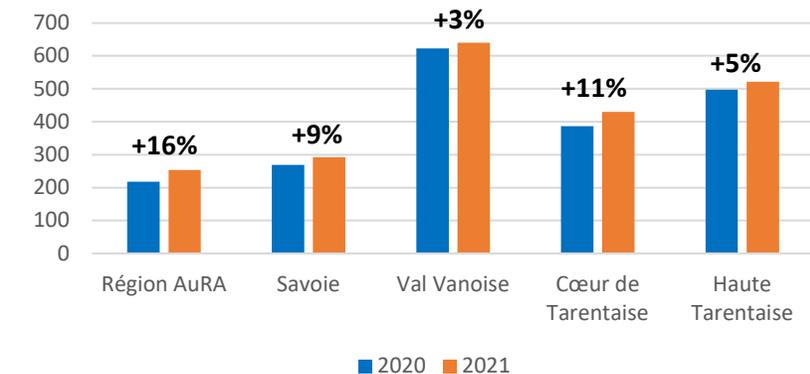
Ratios d'OMR en kg/hab., en 2020 et 2021



Ratios de RS en kg/hab., en 2020 et 2021



Ratios de déchèteries + autres en kg/hab., en 2020 et 2021



# Conclusion

- Des ratios de DMA qui explosent sur les territoires où la présence touristique est forte, si l'on considère la population INSEE (jusqu'à +1000 kg/hab. d'écart par rapport à la moyenne régionale)
- Une évolution pour les territoires très touristiques entre 2020 et 2021 à contre-courant de l'évolution régionale, marquée par un contexte particulier, qui vient corroborer l'impact de la présence touristique sur la production de DMA
- La prise en compte de la population DGF permet d'atténuer en partie l'impact du tourisme sur les ratios de DMA, se rapprochant alors des valeurs moyennes

# Merci pour votre attention

Martin DETOUCHE – martin.detouche@auvergnerhonealpes-ee.fr

Site internet d'AURA-EE : <https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/>

Site internet de l'Observatoire Sindra : <https://www.sindra.org/>



*info@sindra.org*



**Christelle FERREIRA**

Statisticienne - data analyst

[c.ferreira@audap.org](mailto:c.ferreira@audap.org)

05 33 09 79 59





## Méthodologie d'intégration de la population touristique dans les calculs de production de déchets via les données Flux Vision Orange *Exemple du littoral Basque*

Webinaire AREC-RARE

22 juin 2023

## Contexte & données

### ☐ Contexte & objectif

- Zones littorales -> accueil populations touristiques  
-> augmentation production de déchets
- Indicateur = quantité de déchets / population Insee ou population DGF

**Ne prend pas en compte la population touristique**

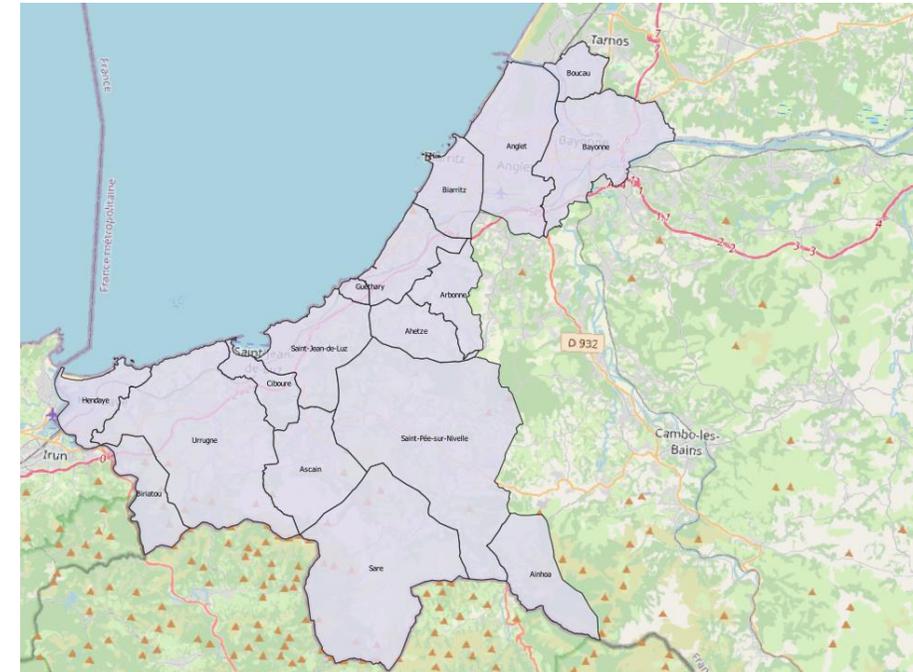
➔ Intégrer la population touristique dans les calculs de production de déchets via les données Flux Vision Orange

### ☐ Données

- AREC Nouvelle-Aquitaine  
Tonnages déchets annuels
- Syndicat Bil Ta Garbi (traitement des déchets Communauté d'Agglomération du Pays Basque)  
Tonnages déchets mensuels
- Flux Vision Tourisme Orange (Aadt64)

### ☐ Exemple d'application

- Littoral Basque (Côte Basque Adour et Sud Pays Basque)
- Année= 2021
- Type de déchets = OMR (Ordures ménagères résiduelles)



## Données Flux Vision Tourisme Orange

### ❑ Flux Vision Tourisme Orange

Les indicateurs proposés par Orange sont issus de l'analyse statistique des données de géolocalisation (anonyme) en temps réel, permettant une étude fine de la fréquentation et des flux de mobilité.

Clients mobiles Orange et Sosh -> environ 38% de part de marché

-> redressement des données pour avoir une estimation statistique d'un nombre de personnes

### ❑ Segmentation

La segmentation consiste à classer tous les mobiles dans différentes catégories de visiteurs selon leur comportement ou selon leurs caractéristiques (touristes, résidents,...). La segmentation est propre à une zone (une personne peut être segmentée résidente sur une zone et touriste sur une autre). La segmentation est effectuée sur une fenêtre de temps de 56 jours.

#### Segmentation des dormants sur la zone

Résident : personne dont la zone de présence majoritaire (lieu où la personne a passé le plus de temps entre 00h et 06h sur toute la France métropolitaine) est dans la zone d'observation et qui a réalisé au moins 22 nuits (pas forcément consécutives) dans la zone.

Habituellement présent : personne qui n'est pas résidente dans la zone d'observation mais qui a été vue de manière récurrente sur cette zone : plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines

Touriste : personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente

#### Segmentation des non dormants sur la zone

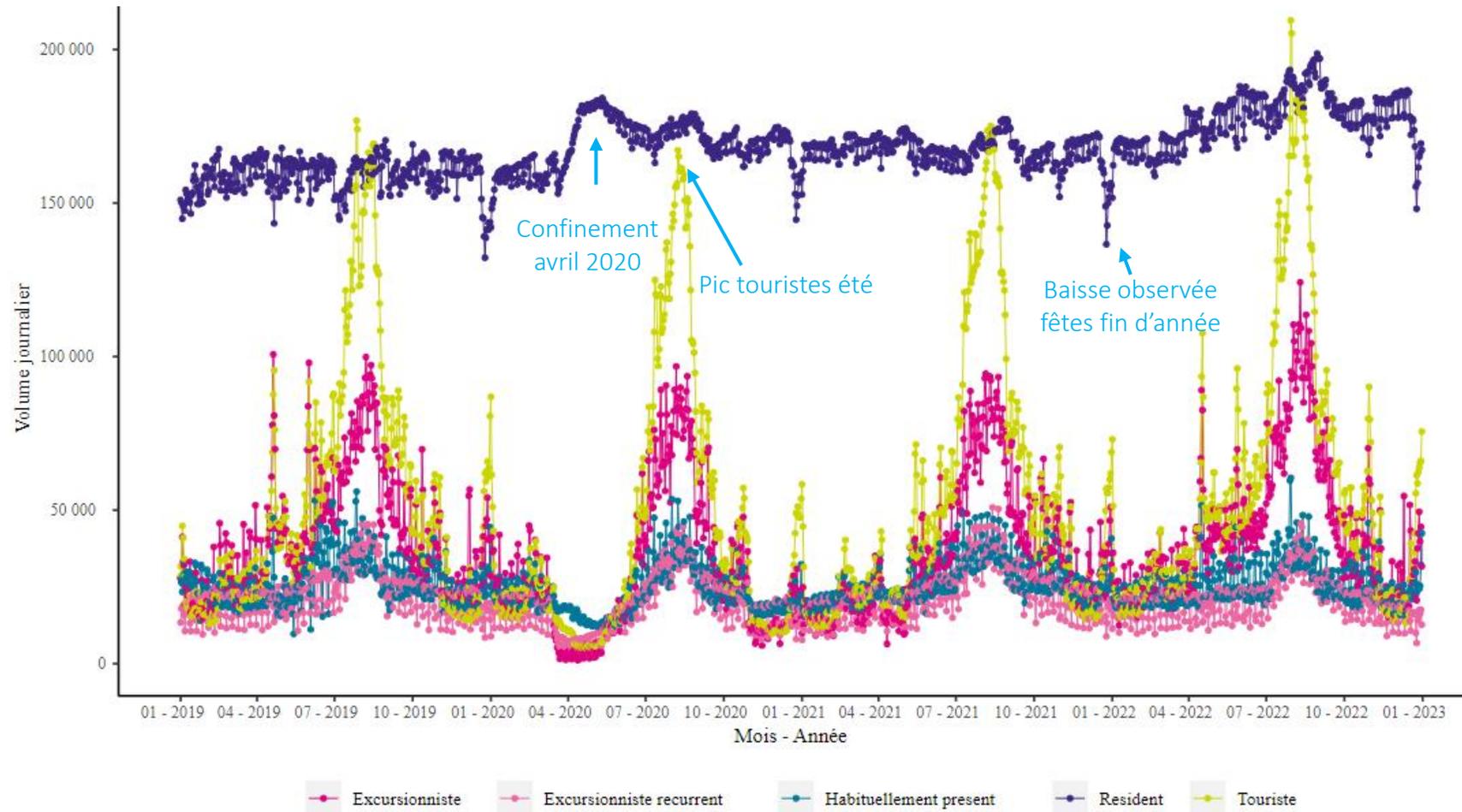
Excursionniste : personne présente plus de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours

Excursionniste récurrent : personne présente plus de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié et présente plus de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours

Personne en transit : personne présente moins de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié

Flux Vision Tourisme Orange / Littoral Basque

Littoral Basque : Côte Basque Adour + Sud Pays Basque



Population présente = Résidents + Habituellement présents + Touristes + Excursionnistes (durée >= 10h)

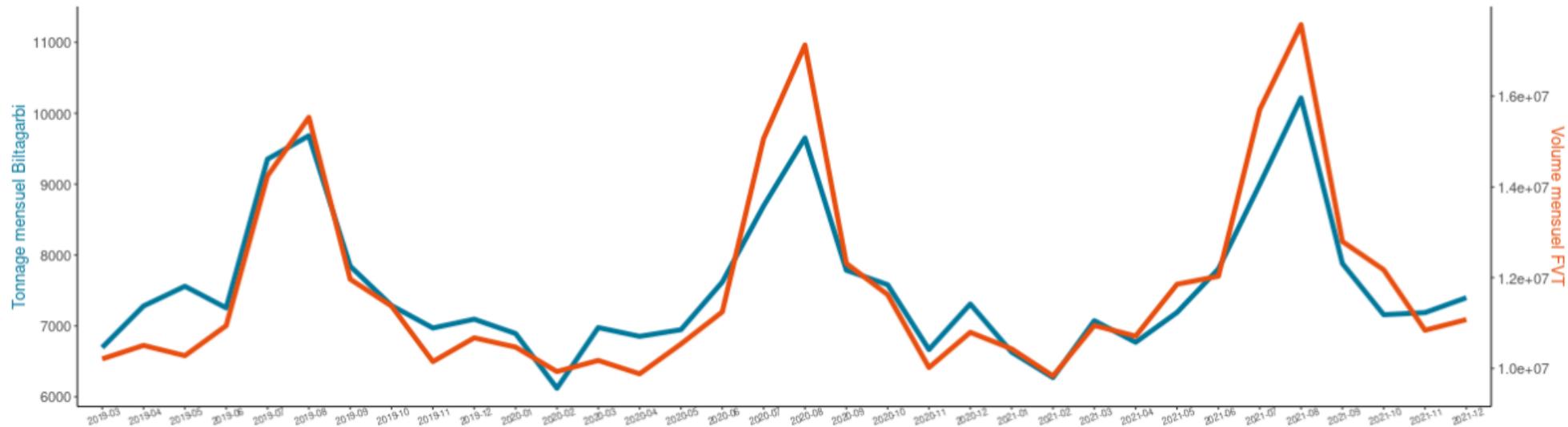
## Croisement BilTaGarbi / Flux Vision Tourisme Orange

### ☐ Croisement BilTaGarbi / Flux Vision Tourisme Orange

Grâce aux données BilTaGarbi, nous avons les données détaillées mensuelles des tonnages de déchets.

Nous pouvons donc analyser si les évolutions mensuelles des déchets coïncident avec les évolutions mensuelles des personnes (résidents et touristes) obtenues via Flux Vision Tourisme Orange.

#### OMR CA du Pays Basque



Volume flux vision tourisme = Résidents + Habituellement présents + Touristes + Excursionnistes ou Excursionnistes récurrents (avec présence >= 10h)



Les courbes d'évolution mensuelles déchets / personnes sont corrélées.  
Flux Vision Tourisme est une bonne approche pour intégrer la population touristique dans la production des déchets

Exemples d'application sur le Littoral Basque

❑ **Nouvel indicateur : ratio déchets par personne présente**

$$\text{Ratio déchets par personne} = \frac{\text{Quantité déchets annuel (en kg)}}{\text{Nombre moyen personnes présentes FVT}}$$

Nombre moyen personnes présentes = *Nombre moyen résidents et habituellement présents* + *Nombre moyen touristes* + *Nombre moyen excursionnistes (durée ≥ 10h)*



L'indicateur tient compte de la population réellement présente (résidents et touristes)

| Année | Zone géographique | Type déchet | Quantité déchets (en tonnes) | Population Insee | Ratio par habitant (kg/hab.an) | Nombre moyen résidents et habituellement présents | Nombre moyen touristes | Nombre moyen excursionnistes (+ 10h) | Nombre personnes présentes | Ratio par personne présente (kg/hab.an) |
|-------|-------------------|-------------|------------------------------|------------------|--------------------------------|---|------------------------|--------------------------------------|----------------------------|---|
| 2021  | COTE BASQUE       | OMR         | 69 236                       | 204 464          | 338.62                         | 193 294   | 51 009                 | 12 549                               | 256 852                    | 269.56                                  |

- 20%

❑ **Répartition des déchets selon la segmentation de personnes**

| Année | Zone géographique | Type déchet | Segmentation de personnes           | Nombre moyen personnes | Tonnage | % quantité déchets |
|-------|-------------------|-------------|-------------------------------------|------------------------|---------|--------------------|
| 2021  | COTE BASQUE       | OMR         | Résidents + habituellement présents | 193 294                | 52 104  | 75.26              |
| 2021  | COTE BASQUE       | OMR         | Touristes                           | 51 009                 | 13 750  | 19.86              |
| 2021  | COTE BASQUE       | OMR         | Excursionnistes (plus de 10h)       | 12 549                 | 3 383   | 4.89               |
| 2021  | COTE BASQUE       | OMR         | Total                               | 256 852                | 69 236  | 100.00             |

## Conclusion / Perspectives

### ❑ Avantages

- Corrélation des courbes d'évolution mensuelles déchets / personnes
  - ➔ Flux Vision Tourisme Orange semble être une **bonne approche pour intégrer la population touristique dans la production des déchets**
- Une meilleure prise en compte des **types de populations** présentes sur les territoires, en particulier les touristes selon la **segmentation Orange**

### ❑ Limites

- L'exercice n'est réalisable que sur **des secteurs géographiques compatibles avec les périmètres de collecte des déchets et les zonages Flux Vision Orange** > prestations payantes
- Population des excursionnistes difficile à cerner

### ❑ Perspectives

- Etendre et fiabiliser la méthodologie sur d'autres territoires ?
- Comparaison avec d'autres méthodes pour évaluer les biais et extrapoler sur d'autres territoires ?



Agence d'urbanisme  
Atlantique & Pyrénées

Petite Caserne  
2, allées des Platanes  
BP 628  
64106 Bayonne Cédex

1 rue Lapouble  
64000 Pau



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

[www.audap.org](http://www.audap.org)



**RARE**

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT



# Temps d'échanges

**Retours du tchat**

**Laure CARRERE**  
Région Centre-Val de Loire



*RARE*

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Quelles sont les mesures à mettre  
en place pour la prévention et la  
bonne gestion de ces déchets ?

SEQUENCE 2





**Maxime KAYADJANIAN**

Chargé d'études - Europe

[Maxime.Kayadjanian@institutparisregion.fr](mailto:Maxime.Kayadjanian@institutparisregion.fr)

06 66 24 91 55



# URBAN WASTE: RETOUR SUR ONZE VILLES D'EUROPE INSPIRANTES POUR GÉRER LES DÉCHETS DU TOURISME

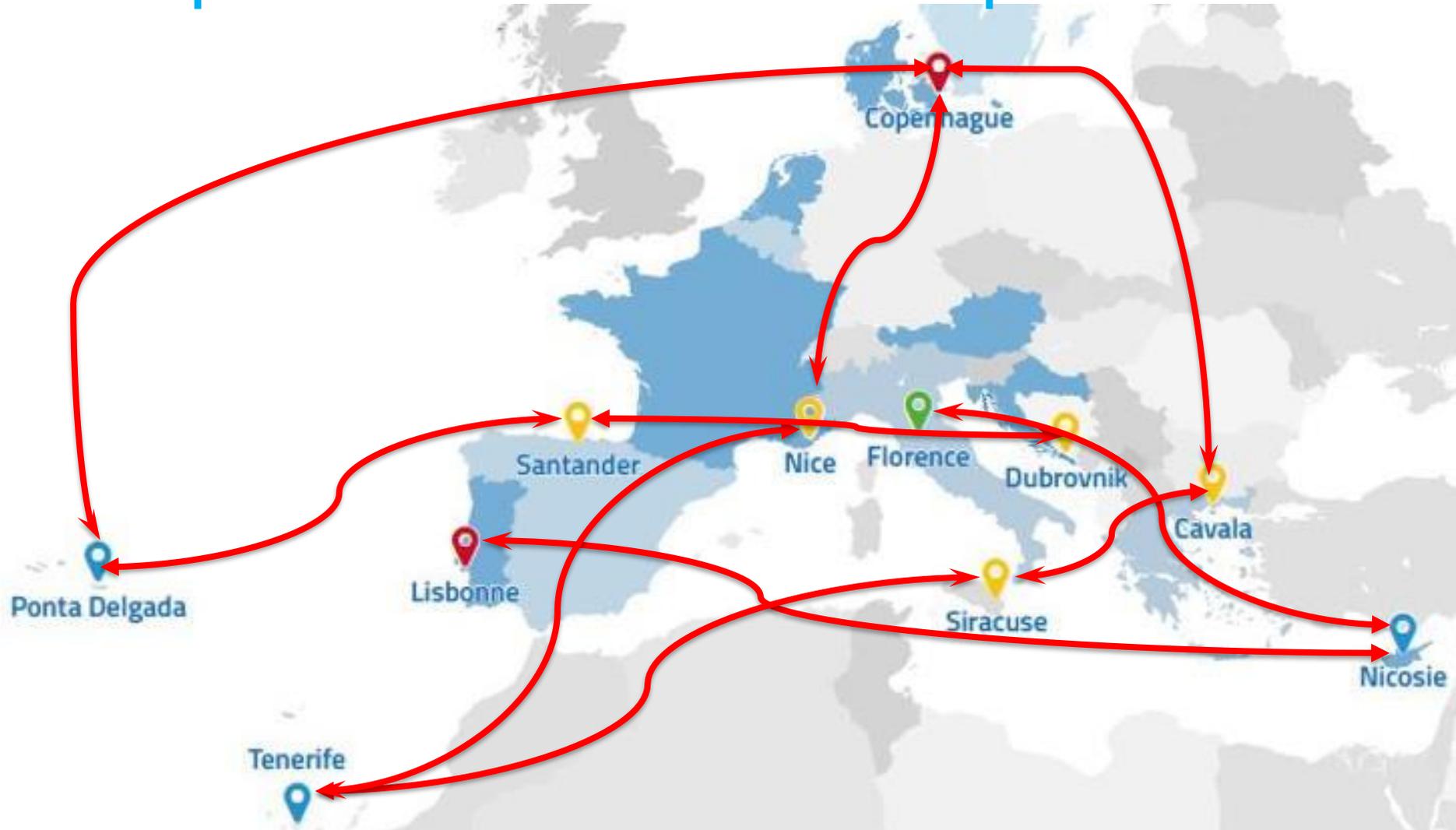
Webinaire RARE RED#9 les déchets du tourisme 22 juin 2023

Maxime Kayadjanian / Chargé d'études – EUROPE à l'ORDIF, département déchet de L'Institut Paris Region

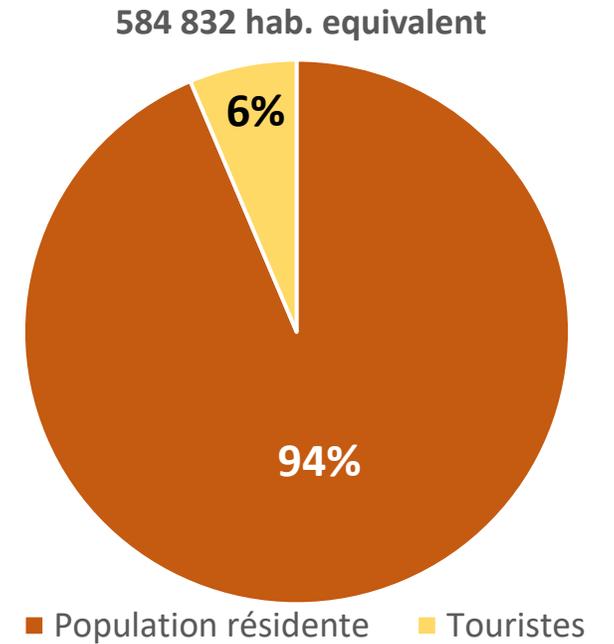
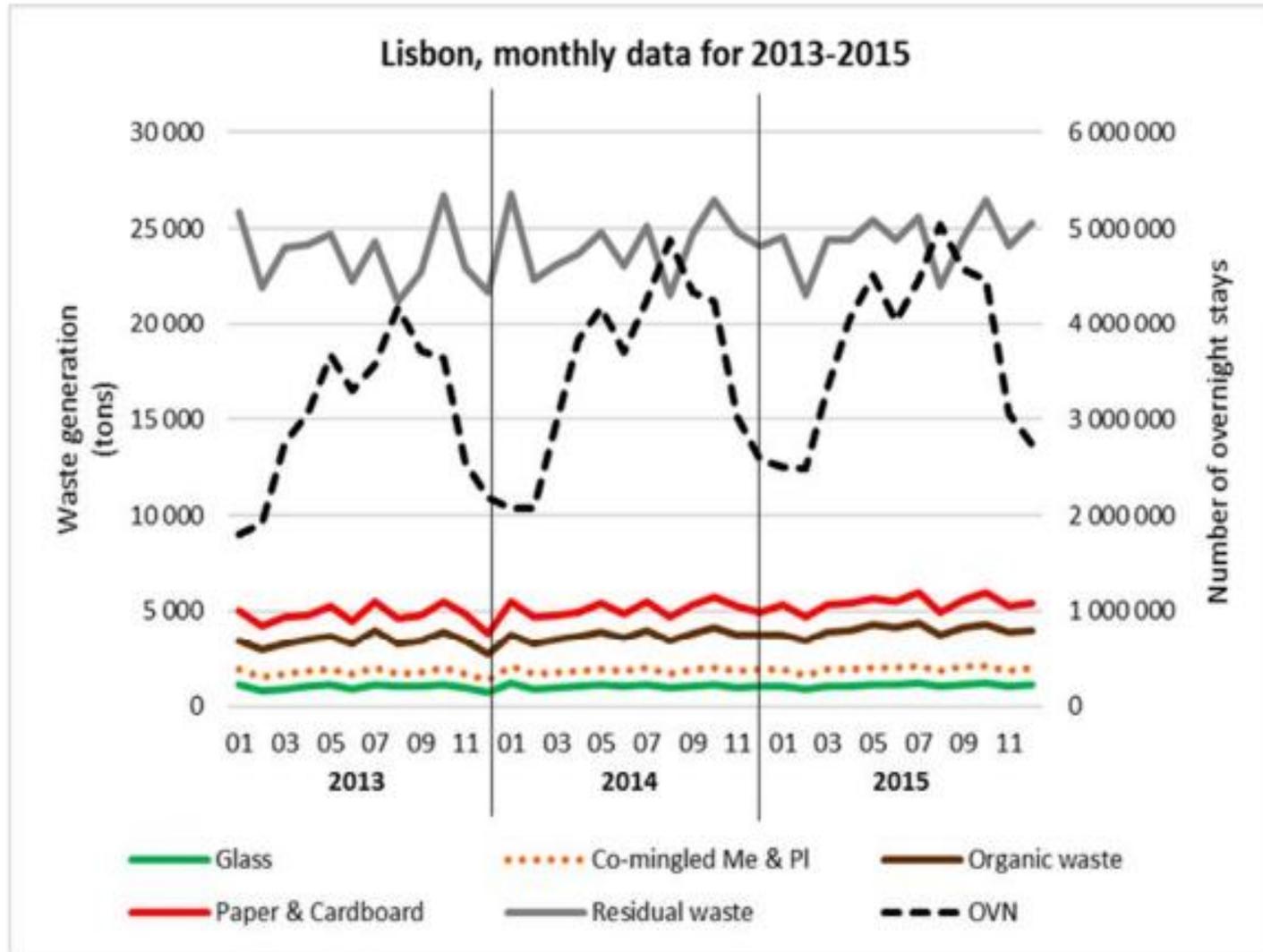


# URBAN WASTE juin 2016 – mai 2019

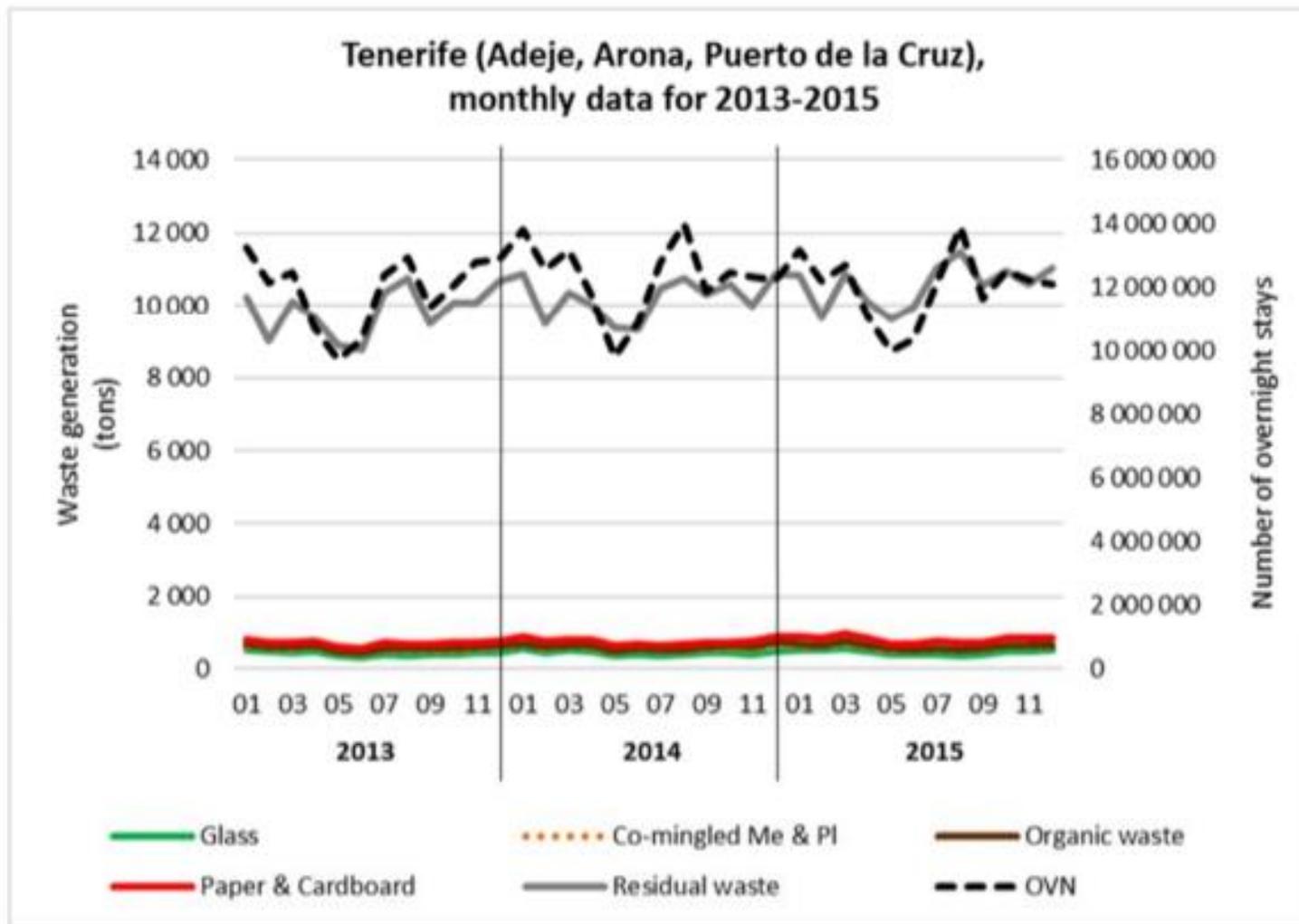
27 partenaires dont 11 villes touristiques



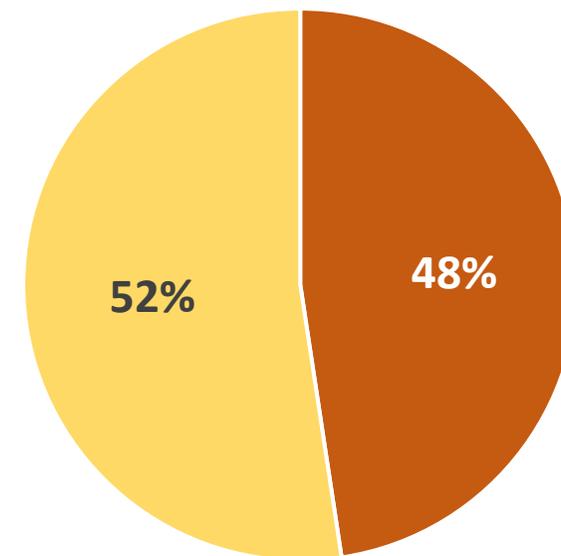
# URBAN WASTE affluence touristique et production de déchets



# URBAN WASTE **affluence touristique et production de déchets**

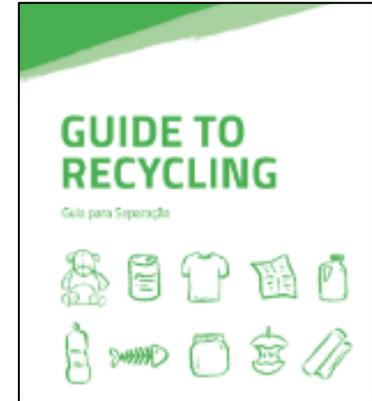


323 868 hab. équivalent



■ Population résidente ■ Touristes

# URBAN WASTE Mesures définies



1. L'édition de guides et consignes multilingues

2. Prévention des plastiques



3. Amélioration du tri dans les établissements touristiques



4. Prévention des déchets alimentaires



5. Gestion des déchets organiques



# URBAN WASTE Prévention des plastiques

5 villes pilotes



# URBAN WASTE Prévention des plastiques

→ Promotion de l'eau du robinet (Nice et Florence)



**2.200 gourdes distribuées**

**10.000 cartes de localisation des fontaines distribuées**



**Installation de fontaines à eau fraîche & pétillante**

# URBAN WASTE Prévention des plastiques

## ➔ Remplacement des produits jetables dans les hôtels



**Ponta Delagada:**

**3 hôtels / 213 chambres**

**➤ 1.350 kg de plastique (5 mois)**



**Lisbonne:**

**1 hôtel / 169 chambres**

**➤ 19% de déchets résiduels (5 mois)**

# URBAN WASTE

## Amélioration du tri dans les établissements touristiques

4 villes pilotes



# URBAN WASTE

## Amélioration du tri dans les établissements touristiques



**Lisbonne:**

**3 hôtels / 305 chambres**

**117 personnes formées au tri**

**↘ 12% de déchets résiduels  
(5 mois)**

**Nicosie:**

**8 hôtels / 81 restaurants & snack**

**117 personnes formées au tri**

# URBAN WASTE

## Amélioration du tri dans les établissements touristiques



### **Ponta Delagada:**

**40 restaurants**

**87 personnes formées au tri**

**4.900 containers de plastique**

**4.471 containers de papier**

**5.300 containers de verre**

### **Tenerife:**

**9 hôtels / 353 personnes**

**formées au tri**

# URBAN WASTE Prévention des déchets alimentaires

7 villes pilotes



# URBAN WASTE Prévention des déchets alimentaires

→ Inciter à moins se servir à manger

## Tenerife: 4 hôtels



Plaquette de sensibilisation

Des assiettes plus petites proposées

Utilisation de plat convexe

Pesée des déchets alimentaires

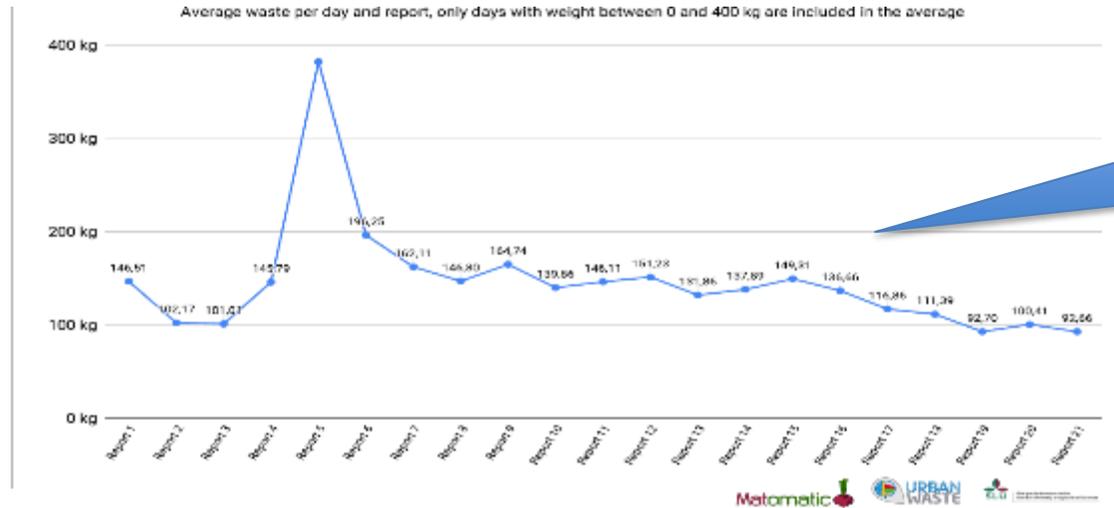


Portions plus petites



# URBAN WASTE Prévention des déchets alimentaires

➔ Inciter à moins se servir à manger



Suivi journalier  
et par type  
d'aliments jetés

Réduction déchets alimentaires sur 5 mois:

**Hotel Edén:**  
⬇️ **29%**

**Hotel El Tope:**  
⬇️ **43%**

**Hotel Marte:**  
⬇️ **46%**

# URBAN WASTE Prévention des déchets alimentaires

## → Distribution de DOGGY BAG



**Florence:**

**7 restaurants**

**1.900 doggy bag distribués**

**Kavala :**

**7 restaurants**

**600 doggy bag distribués**

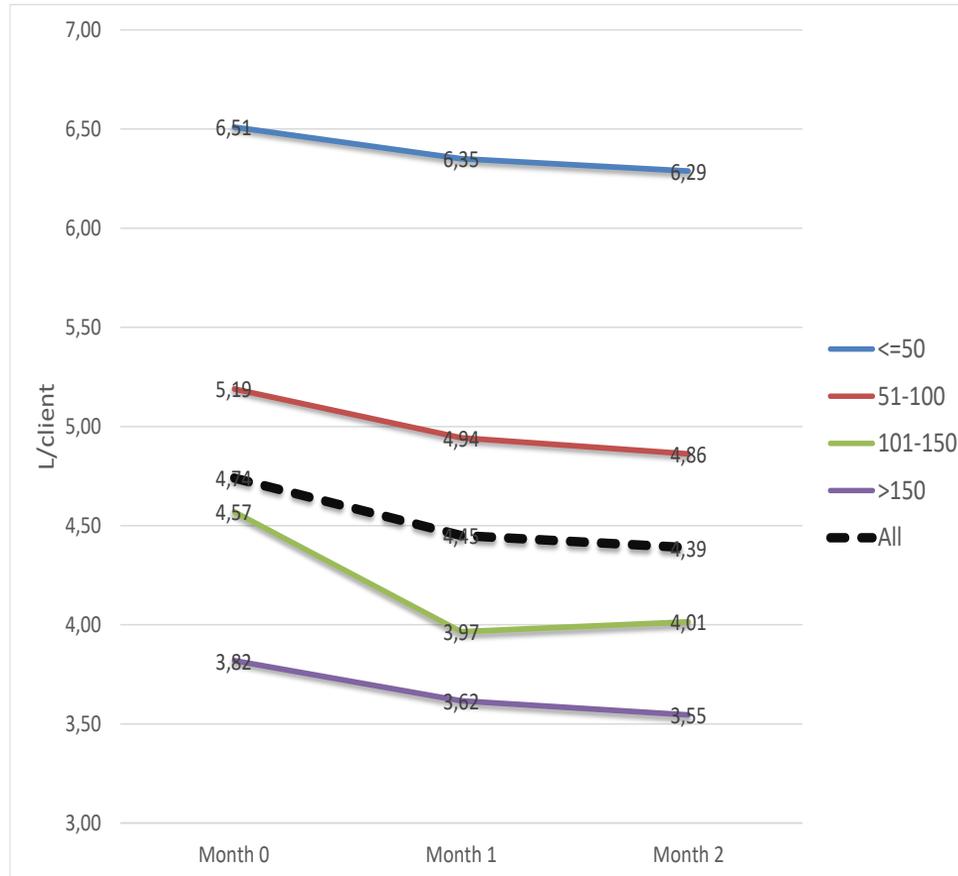
**Métropole de Nice:**

**107 restaurants**

**4.000 doggy bag distribués**

# URBAN WASTE Prévention des déchets alimentaires

## ➔ Distribution de DOGGY BAG



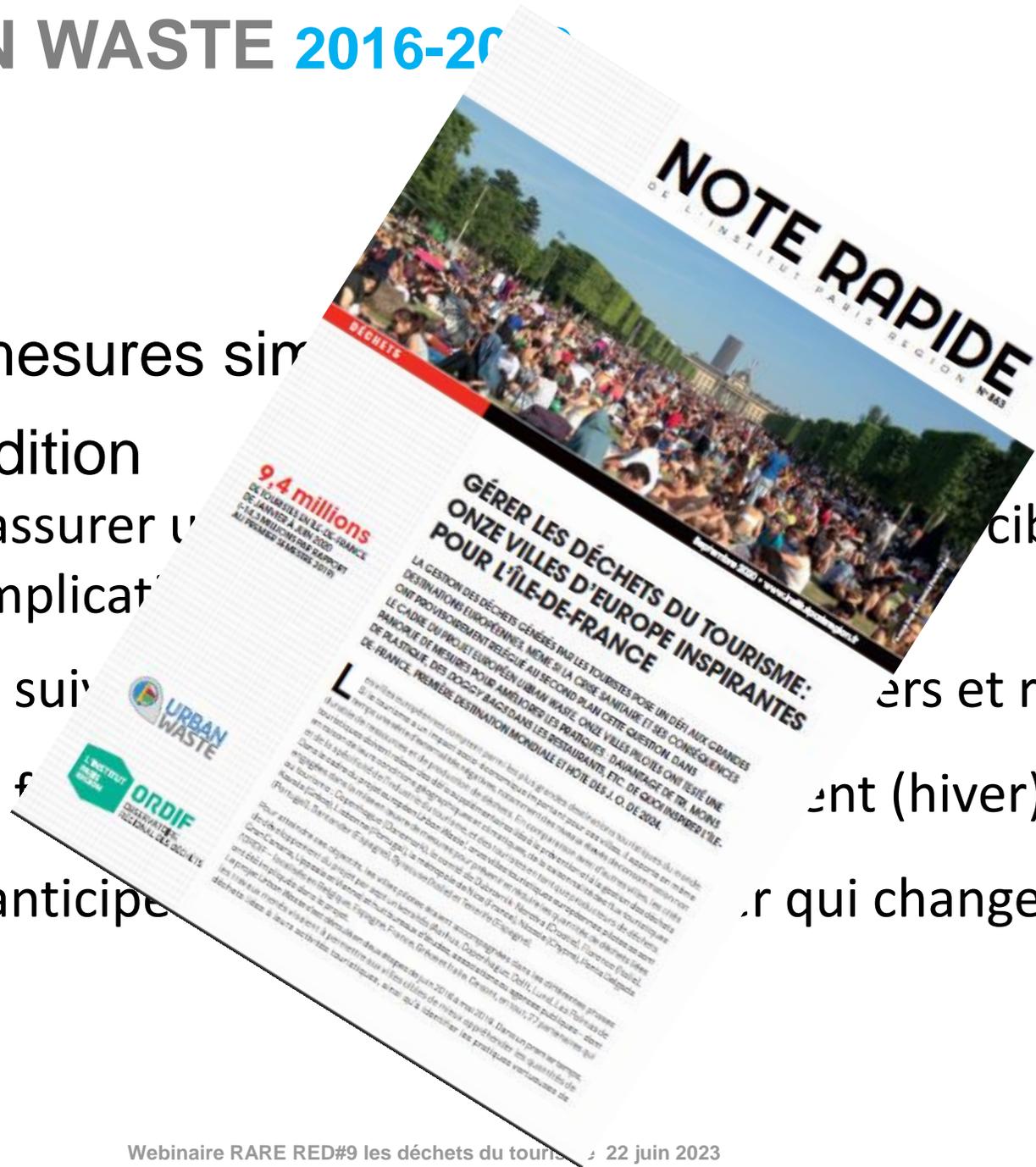
| Avg. nb. of clients | Month 0 | Month 1 | Month 2 | %    | Number of restaurants* |
|---------------------|---------|---------|---------|------|------------------------|
| <=50                | 6,51    | 6,35    | 6,29    | -3%  | 13                     |
| 51-100              | 5,19    | 4,94    | 4,86    | -6%  | 11                     |
| 101-150             | 4,57    | 3,97    | 4,01    | -12% | 4                      |
| >150                | 3,82    | 3,62    | 3,55    | -7%  | 7                      |
| All                 | 4,74    | 4,45    | 4,39    | -7%  | 35                     |

\* excluding 4 restaurants without data for the three months

## Conclusion

- Des mesures simples qui peuvent être très efficaces
- A condition
  - D'assurer une campagne de communication ciblée avec l'implication des élus locaux
  - De suivre et animer le réseau des hôteliers et restaurateurs
  - De former le personnel au bon moment (hiver)
  - D'anticiper un personnel saisonnier qui change souvent

- Des mesures simples et efficaces
- A condition
  - D'assurer un suivi ciblé avec les professionnels (bars et restaurateurs)
  - De suivre les pratiques saisonnières (été/hiver)
  - De faire évoluer les pratiques (qui change souvent)
  - D'anticiper les besoins



## 20 entreprises suivies (FR) / 62 (FR+IT+ES+CY)

- 12 agences de voyage
- 8 hôtels / gîtes



**Ateliers / formations**

**Conférence/ rencontre internationales**

**Certifications**



# TOURISME 2020-2023



<https://www.institutparisregion.fr/economie/tourisme-durable-les-actions-a-mettre-en-oeuvre/>

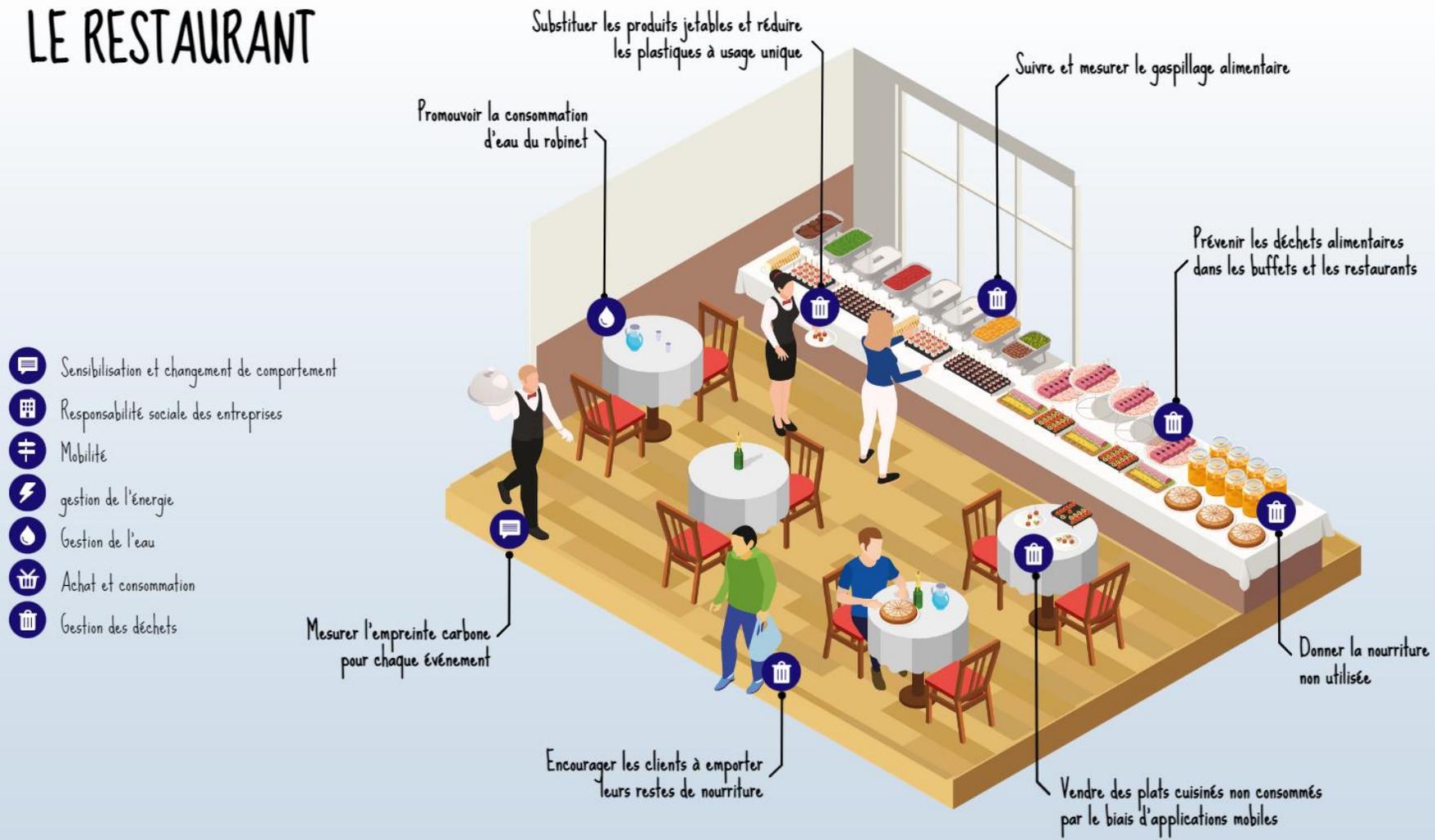
## HÉBERGEMENT TOURISTIQUE



- Sensibilisation et changement de comportement
- Responsabilité sociale des entreprises
- Mobilité
- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau
- Achat et consommation
- Gestion des déchets

<https://www.institutparisregion.fr/economie/tourisme-durable-les-actions-a-mettre-en-oeuvre/>

### LE RESTAURANT



<https://www.institutparisregion.fr/economie/tourisme-durable-les-actions-a-mettre-en-oeuvre/>

Janvier 2022

## TOURISME DURABLE

### LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

Fiche issue du guide de formation réalisé dans le cadre du projet européen TouriSME

## Suivre et mesurer le gaspillage alimentaire

### Description

Plus de 40 % des déchets produits dans les établissements touristiques tels que les bars, les restaurants et les hôtels proposant des buffets sont des déchets alimentaires. Ce problème requiert une attention particulière car il contribue largement à la production totale de déchets solides municipaux.

### Étapes à suivre pour mettre en œuvre la pratique

La première étape d'une réduction systématique du gaspillage alimentaire consiste à **quantifier le volume de déchets gaspillés**, identifier le type de déchets et le moment de sa production (petit déjeuner, déjeuner, dîner...).

La réalisation **d'une carte des déchets** peut aider à identifier les sources de déchets alimentaires dans l'établissement par exemple la commande de nourriture, la préparation, le service et l'élimination. Cela permet de prioriser

**THÈME**  
Gestion des déchets

**OBJECTIF**  
Connaître le volume des déchets

**PRATIQUE**  
Suivre et mesurer le gaspillage alimentaire

**DIFFICULTÉ**  
Niveau 1

### Parties prenantes à impliquer

- Le personnel de cuisine qui qualifie (type de déchets) et quantifie (pèse les poubelles) la production de déchets alimentaires.
- Les responsables de cuisine (suivent les statistiques pour améliorer les actions en place).
- Les directeurs (qui utilisent les chiffres clés pour l'évaluation comparative et les améliorations systématiques).
- Autres parties prenantes à impliquer.
- Service de gestion des déchets des collectivités locales.
- Entreprise de gestion des déchets/autorité locale en charge de la collecte des déchets municipaux.
- Associations d'hôteliers.

### Aspects financiers

#### Coûts :

Coûts d'installation d'un dispositif de suivi des aliments ou d'une balance et d'un certain nombre de conteneurs ou de bacs.  
Coût de la maintenance du logiciel de l'appareil.

#### Réduction des coûts :

On estime que la valeur d'un kilo de déchets alimentaires coûte environ 2 euros au propriétaire du restaurant. Par conséquent, si vous éliminez une tonne de déchets alimentaires par an, vous perdez 2 000 euros de bénéfices potentiels. Si vous réduisez d'un quart vos déchets alimentaires, vous diminuez non seulement vos coûts liés aux déchets mais vous pouvez également gagner jusqu'à 500 euros sur les dépenses liées à l'alimentation et à l'énergie.

### Suivi de la mise en œuvre

Il existe des méthodes manuelles ou automatisées pour contrôler et mesurer les flux de déchets alimentaires. La méthode la plus appropriée dépendra de la taille et de la production des locaux ainsi que du niveau d'investissement

<https://www.institutparisregion.fr/economie/tourisme-durable-les-actions-a-mettre-en-oeuvre/>



### NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT PARIS RÉGION N°104

TOURISME

## TOURISME DURABLE : DES ENTREPRISES PROPOSENT DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Octobre 2022 • www.institutparisregion.fr

RACE À L'URGENCE CLIMATIQUE ET AUX NOUVELLES ATTENTES DES CLIENTS, L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES TOURISTIQUES VERS DES MODÈLES PLUS SCOPÉS, À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE ET ÉCONOMES EN RESSOURCES EST UNE NÉCESSITÉ. ELLE PEUT AINSI ÊTRE LA SOURCE DE NOUVEAUX AVANTAGES CONCURRENTIELLS. COMMENT TRANSFORMER LEURS PRATIQUES TOUT EN RESTANT RÉELLEMENT COMPÉTITIVES SUR LES MARCHÉS ?

**S**ous l'impulsion législative européenne et nationale, les entreprises touristiques sont confrontées à de nouvelles exigences en matière de durabilité. Elles doivent répondre à la demande croissante des clients pour des offres plus responsables et à la réglementation de plus en plus stricte. Cette transition est essentielle pour assurer la pérennité de leur activité et rester compétitives sur les marchés. Les entreprises touristiques ont donc besoin de solutions concrètes pour réduire leur empreinte carbone, économiser les ressources et améliorer l'expérience de leurs clients. Ces solutions peuvent être trouvées dans des domaines tels que l'énergie, les transports, la gestion des déchets et la sensibilisation des clients. Les entreprises touristiques doivent donc adopter une approche globale de la durabilité pour réussir à long terme.



**Céline GIDEL**

Coordinatrice de l'ORD&EC

[cgidel@maregionsud.fr](mailto:cgidel@maregionsud.fr)

04 91 57 56 72





Comment l'hôtellerie de plein air peut-elle devenir  
un modèle en matière de prévention et de gestion  
des déchets du tourisme ?



# Le Contexte en Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Une région aux atouts incontestables ...

Nombre de visiteurs par an : plus de 30 millions de visiteurs

Recettes touristiques régionales : 20 milliards d'euros, soit 13% du PIB régional

Emplois régionaux liés au tourisme : 143 000 emplois

Nombre de nuitées touristiques : 180 millions en 2021

Nombre de nuitées de l'hôtellerie de plein air : 14,2 millions en 2021



## ... entraînant une surgénération de déchets

En 2018, l'activité touristique a généré l'arrivée de **600 000 "habitants temporaires"**, équivalant à **10-12%** de la population. Cela correspond à une augmentation de **+200 000 tonnes de déchets ménagers** assimilés aux touristes.

Ainsi, la part des OMA attribuables aux touristes est :

| Type de déchet          | OMR*      | Verre   | Matériaux secs** | Total OMA |
|-------------------------|-----------|---------|------------------|-----------|
| Total PACA <sup>2</sup> | 1.995 741 | 103 399 | 175 554          | 2.274 694 |
| Dont déchets tourisme   | 185 561   | 9 614   | 16 323           | 211 498   |

\* Ordures Ménagères et Assimilées

\*\* Ordures Ménagères Résiduelles

\*\*\* Collectes des emballages ménagers, journaux-magazines, déchets textiles et collectes des papiers/cartons des professionnels



**40 %**

des déchets collectés par les services publics sont des Déchets d'Activités Economiques collectées en mélange avec les déchets des ménages  
(20 % à l'échelle nationale)

**Taux de recyclage des Déchets Ménagers et Assimilés et des Déchets d'Activités Economiques faibles**

**Exutoires pour les déchets non triés très contraints en région**

**Plus de 30 %**  
des déchets résiduels sont des biodéchets



**Problématiques liées aux Déchets d'Activités Economiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur dont ceux produits par le secteur du tourisme**



---

**Les initiatives pour favoriser la  
réduction et le recyclage des  
déchets produits par l'hôtellerie de  
plein air**

---

# L'hôtellerie de plein air (France)

Source : [Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air \(FNHPA\)](#)



- Plus de **8 000 terrains de camping et parcs résidentiels** de loisirs français
- Plus de **22 millions de clients/an**, soit plus de **125 millions de nuitées en 2018** (11 % en région Sud)

## 3 types d'hébergements marchands en plein air

- **le terrain de camping** < C'est un terrain - nu ou aménagé avec des équipements communs -destiné à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) et d'habitations légères de loisir (chalet ou bungalow).
- **le parc résidentiel de camping** < C'est une zone affectée **spécialement** pour l'accueil des résidences mobiles de loisir (mobil-homes) et des habitations légères de loisir (chalet ou bungalow).
- **l'aire naturelle de camping** < C'est un espace aménagé destiné **exclusivement à l'accueil des tentes, des caravanes et des camping-cars**. Sa période d'exploitation est saisonnière, le nombre d'emplacements est limité et les emplacements ne sont ni raccordés, ni desservis en eau. Ce type d'aménagement s'inscrit dans une démarche de **tourisme durable** avec pour objectif la préservation des espaces naturels.



---

# Accompagnement de la fédération professionnelle

---



**FRHPA** Sud

Fédération régionale  
de l'hôtellerie de plein air  
Provence • Alpes • Côte d'Azur

- Etude sur les végétaux résistants aux incendies => favoriser les espèces indigènes et réduire le volume global de déchets verts (par la diminution du besoin d'entretien).
- Diffusion et promotion du GUIDE pratique de l'ADEME sur la transition écologique des campings et la réduction des déchets.
- Création de 12 FICHES CONSEILS pour un camping durable, dont la 1<sup>ère</sup> fiche concerne la réduction des déchets.
- Organisation de webinaires auprès des adhérents pour présenter les actions concrètes adaptées aux campings.

**FICHE OUTILS**  
POUR UN CAMPING DURABLE



## RÉDUIRE LE VOLUME DES DÉCHETS

À COLLECTER DANS NOS CAMPINGS  
ON A TOUS À Y GAGNER !



### INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL

Les campings français produisent 142 000 tonnes de déchets en 6 mois, soit autant que la ville de Toulouse en 1 an. Ces volumes dérèglent les collectes annuelles en raison de la saisonnalité et impactent négativement l'environnement.

### INTÉRÊT COMMERCIAL

70% des français souhaitent voyager de manière plus responsable en 2022 (étude ADN Tourisme) : la réduction des déchets est une action très visible et concrète pour démontrer l'engagement de nos établissements.

### INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Le potentiel de réduction des déchets dans un camping est de plus de 50%, soit autant de coûts évités. Tout déchet non produit est un déchet non collecté, et donc non facturé. Au fil des ans les contraintes de collecte sont de plus en plus importantes, coûteuses et leur périodicité diminue. Au plus tard en 2025, le coût de la collecte va considérablement augmenter pour tous.

### INTÉRÊT SOCIAL

Ensemble avec nos employés, nos clients, nos fournisseurs, analysons nos déchets, formons notre personnel, agissons en interne et communiquons notre démarche à nos vacanciers pour une nouvelle expérience de vacances.

## COMMENT FAIRE ?

**Analyser**  
Quantifier et qualifier les déchets



**Agir en interne**  
Adopter une politique d'achat zéro déchet  
Avoir les bons outils



**Communiquer**  
Associer les clients à la réussite de la démarche



**Former**  
Connaître la réglementation et les bonnes pratiques

**Agir pour les vacanciers**  
Avoir une communication claire et des outils ludiques et pédagogiques

### PAR OÙ COMMENCER ?

Dès cette saison, comptabilisez votre volume de déchets collectés (Ordures ménagères + tri sélectif) et rapportez-le.

### COMMENT ?

En reprenant votre dernière facture de collecte des déchets pour l'année 2021 ou en utilisant ce fichier de suivi pour la saison 2022 : [TÉLÉCHARGEABLE ICI](#)

### POURQUOI ?

Pour savoir d'où vous partez et ainsi prendre les bonnes décisions quant à vos achats, pour choisir du matériel adapté, pour bien communiquer.

### BIBLIOGRAPHIE

Loi de Transition énergétique pour une croissance verte : objectif de généralisation de la tarification incitative pour 2025.  
Loi AGEC : Généralisation du tri des biodéchets pour 2024, en plus du tri déjà obligatoire depuis 2016.



SUIVEZ LES ACTUALITÉS ET PUBLICATIONS DE LA #FNHPA SUR :

www.fnhpa-pro.fr • [f](#) @FNHPA • [t](#) @FNHPA\_Officiel • [in](#) FNHPA • [@fnhpa\\_officiel](#)

FNHPA Fédération Nationale Hôtellerie Plein Air



---

# Les labels, un levier pour rendre les campings plus durables

---



Existe depuis 1994, une centaine de critères « impératifs » ou « conseillés », valable 1 an.

Concernant la gestion des déchets :

- Mise en place du tri sélectif et de la collecte du verre, plastiques, métaux, papiers/cartons, bois.
- Gestion appliquée des déchets dangereux et toxiques, des EEE, déchets de construction, etc.

- MISE EN PLACE DU COMPOSTAGE DANS LE CAMPING ET POUR LE RESTAURANT (2009)
- BROYAT SUR PLACE DES VEGETAUX ET VALORISATION DU BOIS DANS LE VOISINAGE (2009)
- PARTENARIAT AVEC BIOCOOP DEPUIS 2019 (mise en place du vrac dans l'épicerie du camping)
- ECO-RENOVATION DE MOBIL HOME ET CONSTRUCTION DE LOGEMENT EN PALETTE RECYCLEES (2015-2022)
- SUPPRESSION DES KIT ACCUEIL (2022)

En projet pour 2023 :

- PROJET SUR LE CONDITIONNEMENT DU CHLORE LIQUIDE
- CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION (Fonds Tourisme Durable - ADEME)

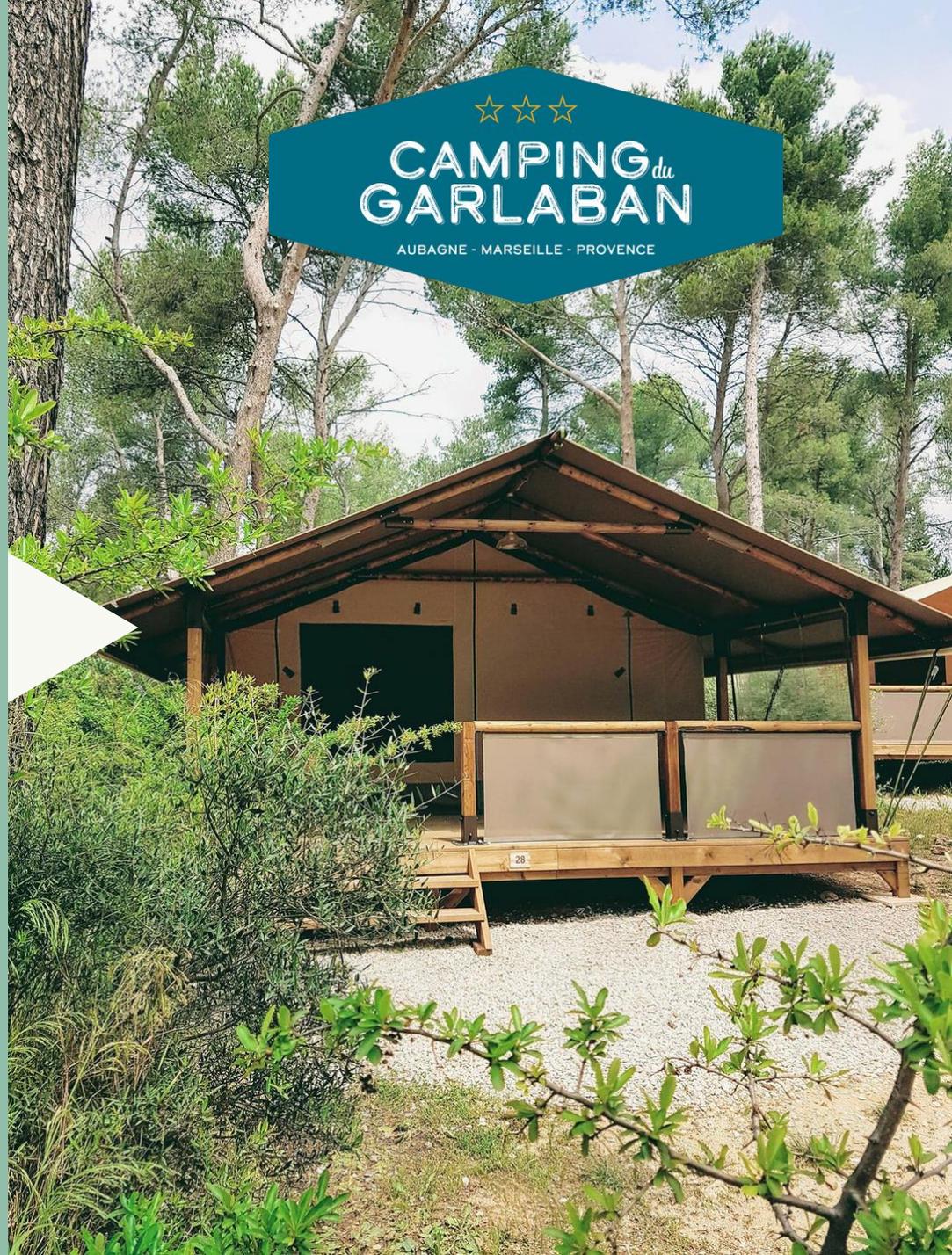
# 1992, valable 3 ans, 67 critères Un outil de diagnostic & de suivi des performances

L'exemple du Camping du Garlaban, labellisé en juin 2022 :

- La mise en place d'un plan suivi de réduction des déchets générés par les services de restauration
- La suppression de tous les plastiques à usage unique
- Le recyclage sur place de 100 % des déchets verts du camping (7ha)
- La sélection de fournisseurs locaux et engagés pour l'offre de restauration

Résultats obtenus :

- Restauration : diminution de 50 % des déchets via le partenariat avec les fournisseurs locaux et la suppression du plastique à usage unique
- Maintenance : diminution de la consommation d'électricité ( - 17 %/nuitées) notamment par réutilisation de toutes les chutes de bois
- Déchets : « rien ne doit sortir du camping », mise en place du compostage, réutilisation des déchets verts pour les allées, partenariat avec Recyclop pour la valorisation des mégots.





# La coopération entre collectivités et campings



# La CC Golfe de Saint-Tropez...fortement impactée par le tourisme !



- ❖ **Compétence collective** : 12 communes (58 242 hab.) **population multipliée par 3, typologie « TRES TOURISTIQUE ».**
- ❖ **Moyens financiers fonctionnement** : 24 Millions d'Euros
- ❖ **Déchets pris en charge** : environ 95 600 tonnes
- ❖ **Des ratios très élevés** : 1 500 kg/hab. de DMA (hors déblais/gravats) – 580 kg/hab. d'OMr – 660 kg/hab. collectés via 11 déchèteries - 107 kg/hab. de verre et 150 kg/hab. de recyclables secs.
- ❖ **Prévention des Déchets** : 1 PLPDMA + 1 AAP "Territoire Économie Circulaire"
  
- ❖ **Problématique** : fermeture d'une ISDND, transfert vers une UVE mais avec augmentation des coûts de collecte et traitement – (TGAP)  
=> nécessité de réduire les flux.
- ❖ **Souhait d'ouvrir le traitement auprès des professionnels du tourisme en contrat privé pour la collecte des OMr sous conditions d'un engagement dans la prévention et le tri de leurs déchets**
- ❖ **Création de la « Charte Camping Zéro Déchets » en 2020**

**Opération Camping Zéro Déchet  
Charte d'engagement**

Tri, recyclage et compostage des déchets

- Appliquer le tri des déchets sur tout l'établissement et garantir la valorisation via la fourniture d'une attestation de traitement dans les filières adaptées \*
- Mettre en place d'autres filières de recyclage des déchets et suivre la valorisation auprès des prestataires
- Étudier la réalisation d'un site de compostage afin d'accueillir les déchets alimentaires des lieux de restauration et des logements des résidents ainsi que les déchets verts de l'établissement
- Réutiliser les déchets verts sur place

Communication et sensibilisation

- Communiquer activement sur le tri et le recyclage des déchets auprès de la clientèle \*
- Intégrer une logique de prévention de la production des déchets verts lors de l'élaboration de la commande des outils de communication de l'établissement
- Réaliser des activités avec une composante sur le tri des déchets
- Former les employés et les saisonniers à la gestion des déchets \*

\* Initiatives obligatoires

Pour \_\_\_\_\_ Pour la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Le Directeur d'établissement Le Président

Vincent Morisse

# & le domaine « Les Prairies de la Mer », ville dans la ville !

## Présentation

Situé à Port Grimaud

Surface : 29 Ha

Nombre d'hébergements : 1 120

**10 Commerces**

**6 Restaurants et snacks**

**1 Bar**

7 Points de collecte intermédiaires des déchets

1 Point de collecte final (OMR, Verre, Biodéchets, Tris) des déchets

1 Zone de collecte des autres flux de déchets :

- \* DEEE avec Ecosystem
- \* Carton
- \* Plastique
- \* Métal
- \* Bois
- \* Déchets verts
- \* Gravats



# « Les Prairies de la Mer », une prise de conscience majeure pour des actions concrètes

## Phase 1 : Observer et mesurer

→ Lancement d'un audit et d'une **opération de caractérisation des déchets (OMr)**

## Phase 2 : Recherche de solutions

- ❖ Visite du Pollutec
  - ❖ Échanges avec des professionnels du secteur
  - ❖ **Rencontre de la communauté de communes**
  - ❖ Etablissement d'un **plan d'actions**
- Projet transverse nécessitant des **échanges constants avec les services**

## Phase 3 : Mise en place des actions

- ❖ **Ajout de poubelles de tri sélectif dans les commerces et les hébergements**
- ❖ **Ajout de containers à biodéchets dans les anciens blocs sanitaires**
- ❖ **Création d'un logo Doggy Bag apposé sur toutes les cartes des restaurants**
- ❖ **Communication auprès des équipes et clients**
- ❖ **Création d'une signalétique**
- ❖ **Mise en place d'un petit composteur pédagogique**
- ❖ **Mise en place d'un digesteur**

## Phase 4 : Retour d'expérience et démarche d'amélioration continue



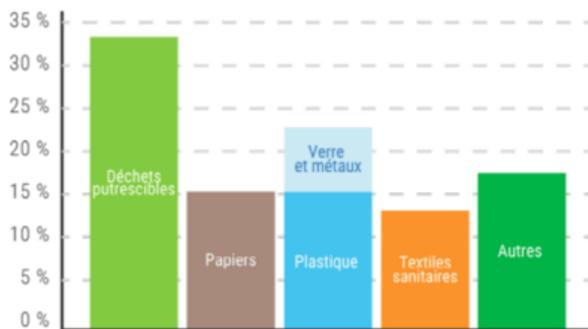


# « Les Prairies de la Mer » : les flux touristiques sont identiques aux ordures ménagères de l'habitant, avec encore beaucoup de déchets à trier !

> Pourcentage important de verre et de papier/carton (12 %) alors que des poubelles de tri sélectif présentes

> Globalement caractérisation proche des dernières études de l'ADEME (2019) sur la composition des OMR :

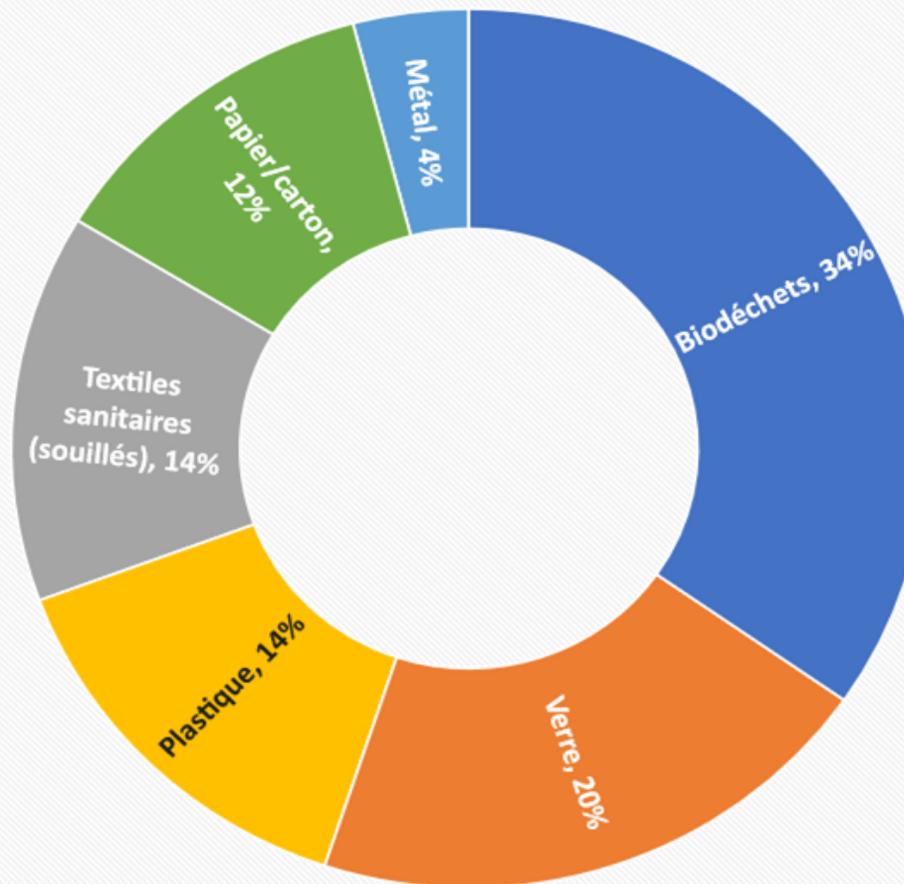
→ 34 % de déchets putrescibles contre 33 % sur la moyenne nationale



Composition des OMR en 2021 (source: ADEME Déchets chiffres-clés - L'essentiel 2019 )

## Bilan de la caractérisation des OM des clients

Moyenne de 5 échantillons de 100 kg - Juillet 2021



Focus sur le traitement des biodéchets



Anticipation de la réglementation = Loi anti-gaspillage (loi du 10 février 2020) : tri à la source des biodéchets

→ dès le 01/01/2023 à tous les pros produisant + de 5 T/an de biodéchets  
→ étendue à l'ensemble des pros, sans seuil mini, à la date du 01/01/2024



- Un composteur à l'entrée, à côté de l'espace Tri
- Collecte des bouchons au profit d'associations
- Draps jetables sont réutilisés pour voile d'hivernage dans les jardins
- Déchets dangereux et huiles alimentaires usagées stockés à part et collectés par des entreprises de recyclage spécialisées
- Plus d'impression, ni envoi de brochures papiers.

« Désormais ici, tout se trie, nous n'avons plus d'ordures ménagère, (sauf cigarettes, couches et chewing-gum) »  
Volonté de se présenter comme un  
« Camping zéro déchets »

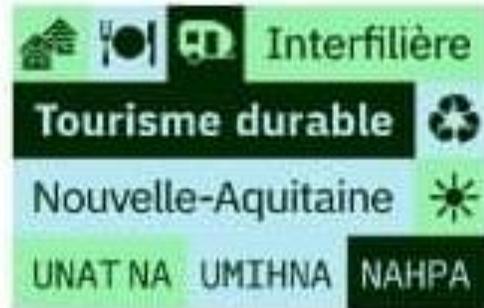
- ❖ Partenariat avec la collectivité pour la fourniture de contenants adaptés au compostage, la conception d'un parcours pédagogique, etc.
- ❖ Entretien des points de tri et site de compostage, sensibilisation des vacanciers par le camping : signature d'un acte d'engagement des vacanciers accompagné du matériel nécessaire au tri.
- ❖ Utilisation du compost produit au sein du camping.



**Merci de votre  
attention**

---





**Maryse BOIVIN**

Chargée de mission

[m.boivin@interfilere-tourisme-na.fr](mailto:m.boivin@interfilere-tourisme-na.fr)

06 28 48 72 07



# Interfilère de Tourisme durable en Nouvelle-Aquitaine

## Projets « biodéchets »

Maryse BOIVIN  
Chargée de mission Interfilère

22/06/2023



Soutenu  
par



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

# Interfilière de tourisme durable en Nouvelle-Aquitaine



UNAT NA



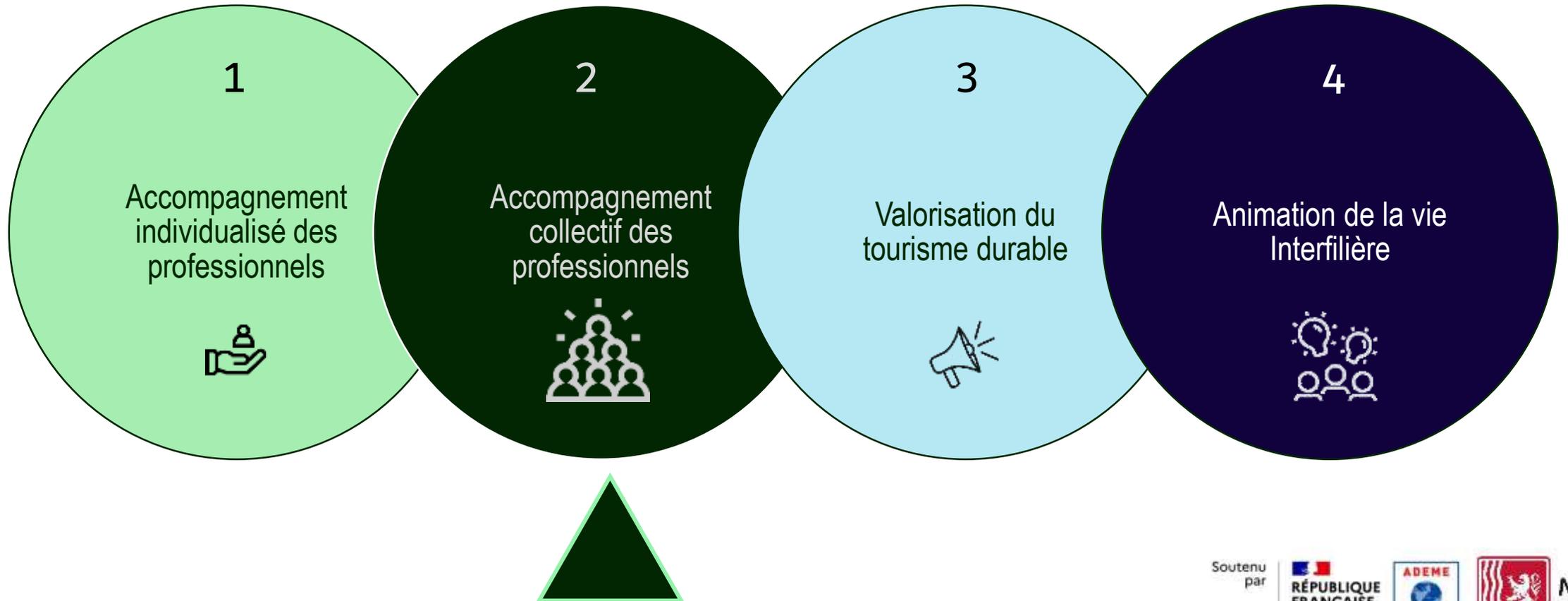
UMIHNA



NAHPA

LE TOURISME SOCIAL, L'HÔTELLERIE-RESTAURATION ET L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR METTENT EN ŒUVRE LE TOURISME DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

# Plan d'actions 2022-2025



# Loi AGECE : tri et valorisation des biodéchets



Début 2024, toutes les collectivités devront obligatoirement proposer aux habitants une solution de tri des biodéchets à la source afin qu'ils soient valorisés. **Néanmoins, elles n'ont aucune obligation envers les professionnels, qui sont considérés comme responsables de leurs biodéchets.**



**Option collecte séparée**  
 En porte à porte ou apport volontaire  
*pour un retour au sol*  
 compostage ou méthanisation

Et / Ou



**Option gestion de proximité**  
 Compostage individuel  
 Compostage partagé  
 Broyage et paillage des déchets verts...

# Opérations collectives BIODÉCHETS

Expérimentations locales

Composteurs mutualisés interprofessionnels



Aire de compostage sur une structure d'hébergement : Royan Atlantique



Interfilère  
 Terre d'éveils  
 Natura Lien  
 Communauté d'agglomération de Royan Atlantique (CARA)  
 Professionnels

Dispositif régional (en construction)

Parcours biodéchets pour les professionnels



Enquête

Interfilère  
 RCCNA  
 Région Nouvelle-Aquitaine  
 ADEME Nouvelle-Aquitaine

2

Accompagnement collectif des professionnels

# Compostage mutualisé interprofessionnels

Royan Atlantique (Charente Maritime - 17)



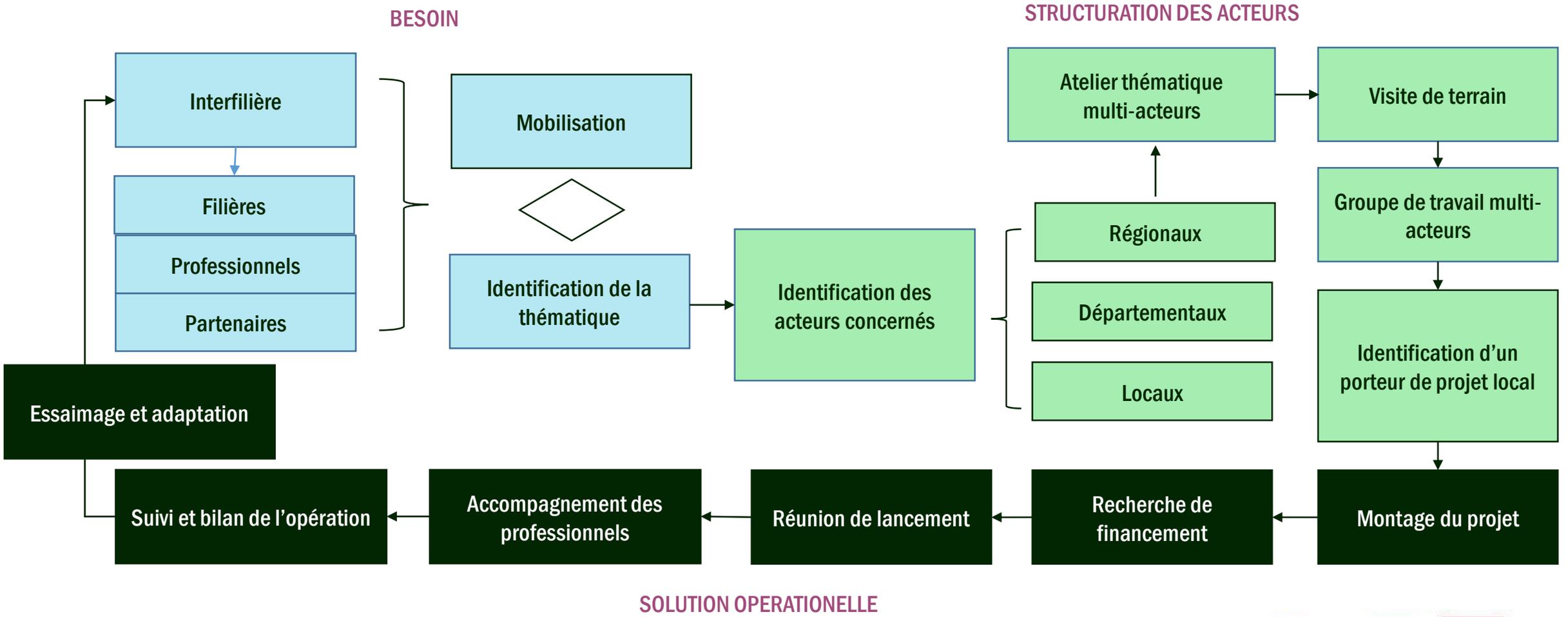
Terre d'Éveils



Soutenu par



# Expérimentations locales - Process



# 26 septembre 2022 en images

- Atelier « gestion des biodéchets en tourisme » : quels enjeux et quelles solutions pour les professionnels



Figure 1: Témoignage de Terre d'Eveils- RCCNA



Figure 2 Témoignage du Villages clubs du soleil



Figures 4 et 5 Ateliers



Figure 3 Témoignage de Trajectoire



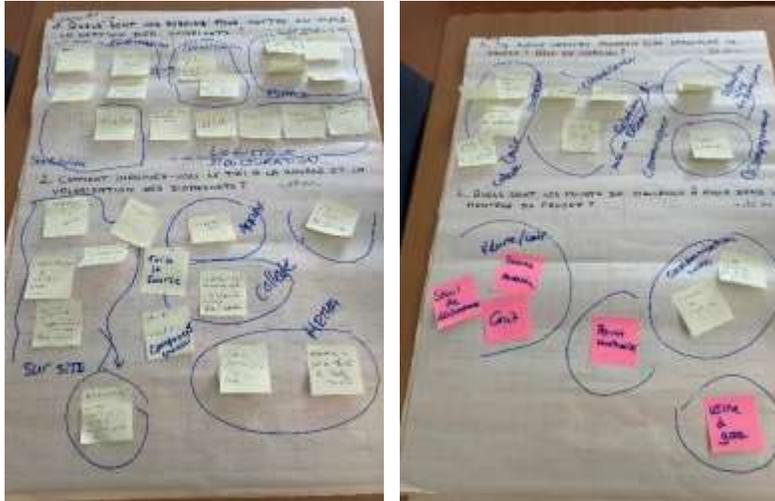
Figure 4 Témoignage de l'AOHPA



# Restitution des ateliers

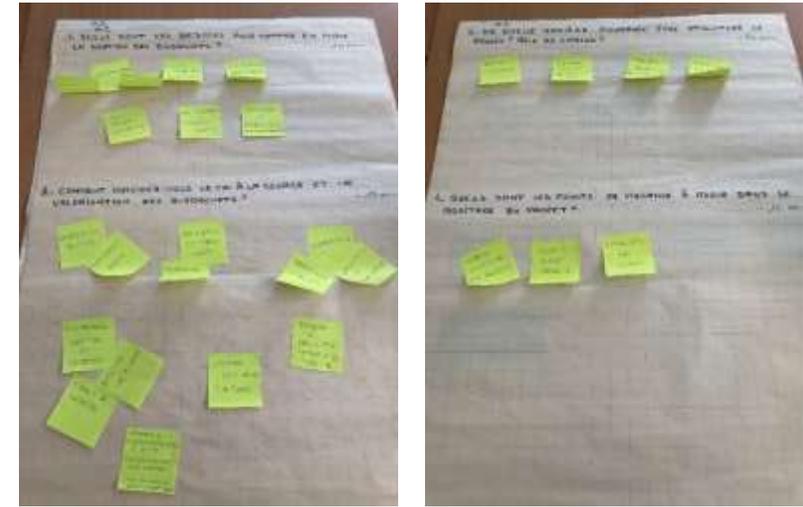
## GRUPE 2 - HÔTELLERIE DE PLEIN AIR URBAIN/VILLAGES-VACANCES

- Etat des lieux - dimensionnement
- Formation
- Benchmark expériences
- Portage collectif
- Connaissance des exutoires
- Vigilance sur les sanctions
- Partenaires
- Partage d'expérience entre pairs
- Relai d'information et communication



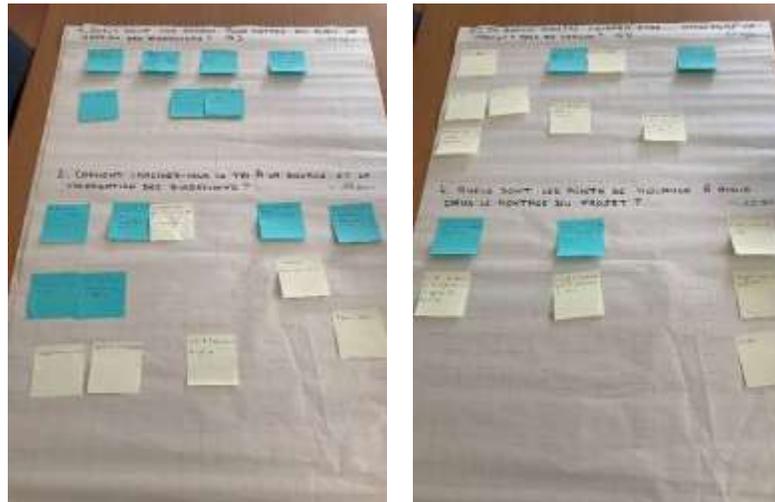
## GRUPE 1 – RESTAURATEURS

- Etat des lieux - dimensionnement
- Formation
- Accompagnement
- Test aire partagée
- Mise en réseau
- Connaissance des exutoires
- Communication



## GRUPE 3 - HÔTELLERIE DE PLEIN AIR RURAL

- Etat des lieux - dimensionnement
- Formation
- Limites du service public
- Implication des acteurs
- Vigilance sur les nuisibles
- Partenaires
- Signalétique uniforme
- Relai d'information et communication



# Enquête BIODÉCHETS - données générales

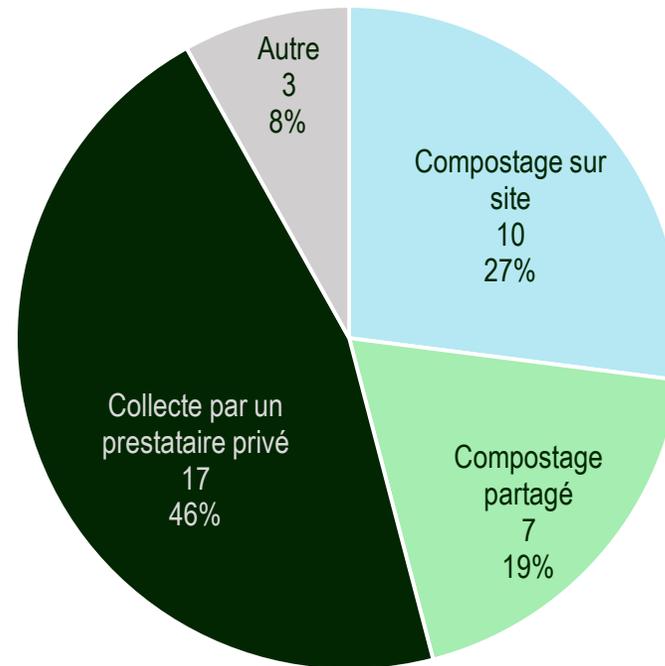
- 40 établissements
  - 23 campings, 11 hôtels, 4 restaurants, 1 centre de vacances, 1 métier de bouche
- 22 offrent un service de restauration
  - Haute saison : ~ 185 couverts / jour
  - Basse saison : ~ 65 couverts / jour (14 restaurants ouverts)

Connaissance de la loi AGEC :  
80 %

# Projet collectif de compostage

Intérêt pour projet collectif :  
**37**  
structures

Solution la plus adaptée (%)



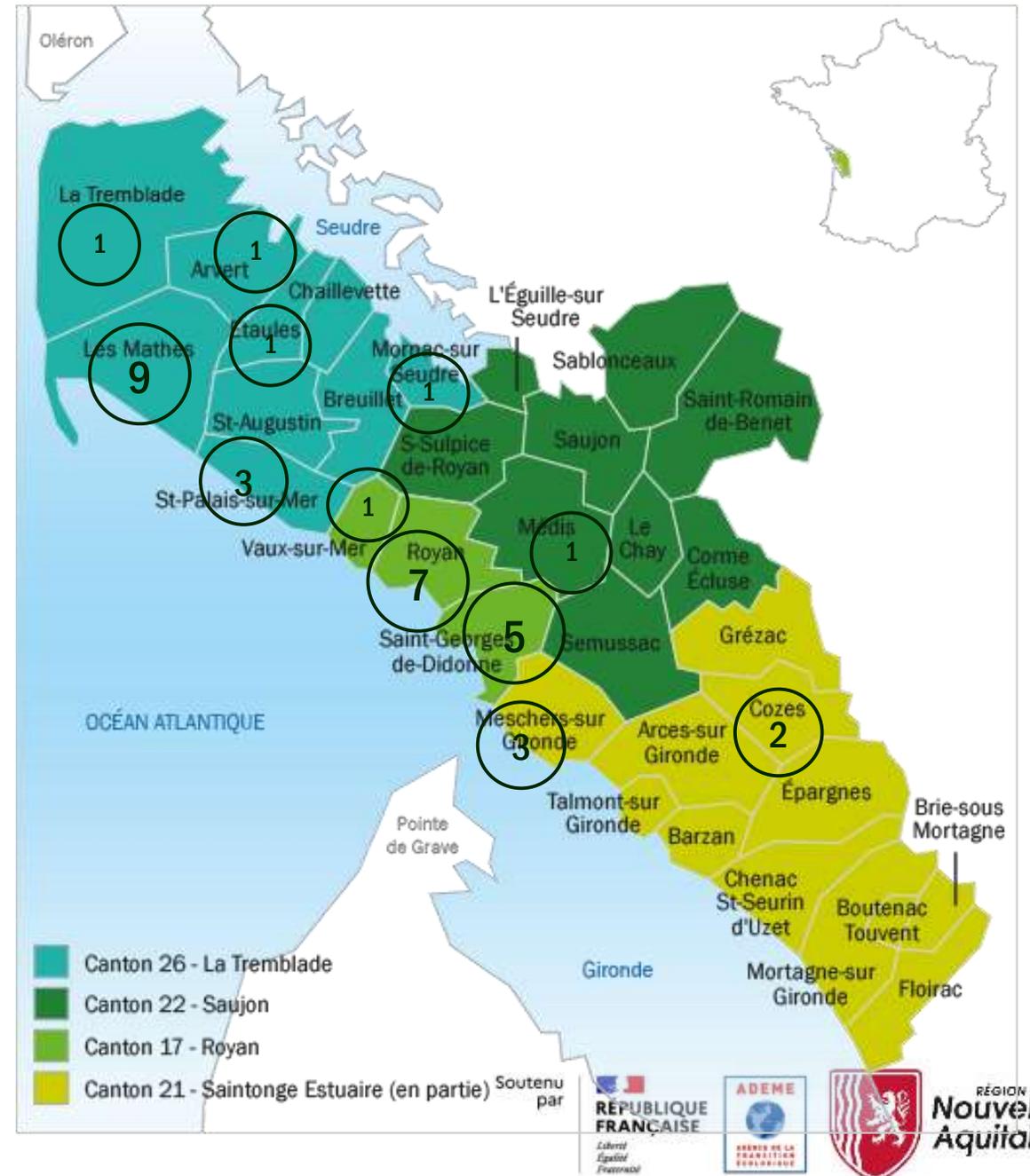
Quelle serait d'après vous la solution de valorisation des matières organiques la plus adaptée à votre structure ? (n=37)

Soutenu par



# Grappes de pros

- Les Mathes (17570)
- Royan (17200)
- Saint-Georges-de-Didonne (17110)
- Saint-Palais-sur-Mer (17420)
- Meschers-sur-Gironde (17132)
- Cozes (17120)



# 20 février 2023 en images

- GROUPES**
1. Compostage autonome sur site
  2. Compostage mutualisé interprofessionnels
  3. Collecte par un tiers

- Atelier « passage à l'action » : volonté de concrétiser des expérimentations pilotes sur le territoire



Soutenu  
par



# Compte-rendu - Compostage mutualisé

| Rôles   | Structures et modalités identifiées   |
|---|---|
| Porteur(s) potentiel(s)                                   | Municipalité/Campings/Villages Vacances/Agriculteurs  |
| Diagnostic (gisements)                                    | Diagnostic individuel des structures qui s'engagent (selon tonnages)  |
| Equipements et installation (les besoins ou en place)     | Mutualisation d'un emploi-groupement d'employeurs   |
| Modalités d'apport (par les clients/par un employé,...)   | Interprofessionnel = par un employé sur le site accueillant/pas de collecte   |
| Modalités de suivi (surveillance et entretien)            | Employé sur site qui réceptionne  |
| Apport en broyat (sur site ou via des partenaires)        | Achat d'un broyeur mutualisé fourni par le site accueillant ou par la municipalité ou par la prestation d'un élagueur |
| Sensibilisation et animation (de l'équipe et des clients) | Un référent par site/par restaurant   |
| Formation (1 référent par site minimum)                   | Obligatoire pour chaque établissement participant   |
| Communication   | Par l'employé (sur site) /au sein de chaque établissement participant (par mail) ou par une association de bénévoles  |
| Utilisation du compost                                    | Redistribué aux contributeurs et au sein du site accueillant  |
| Valorisation de la démarche                               | Via l'Interfilère et la CARA  |
| Calendrier  | Dès aujourd'hui   |
| Coûts   | Environ 8 000€ pour les composteurs + accessoires mutualisés  |
| Financement (auto financement/subvention)                 | Co financement ADEME? CARA?   |

# Éductour 2 mars 2023 - Île d'Oléron

Cette journée, ouverte aux professionnels des trois filières (tourisme social, hôtellerie-restauration et hôtellerie de plein air) a rassemblé 37 participants. Elle a été l'occasion de visiter les campings qui ont intégré l'opération collective de mise en place de **composteurs sur site**, menée par l'AOHPA, et Terre d'Eveils, avec le soutien de l'ADEME.



Journée co-organisée avec la CARA, l'AOHPA et Terre d'Eveils.

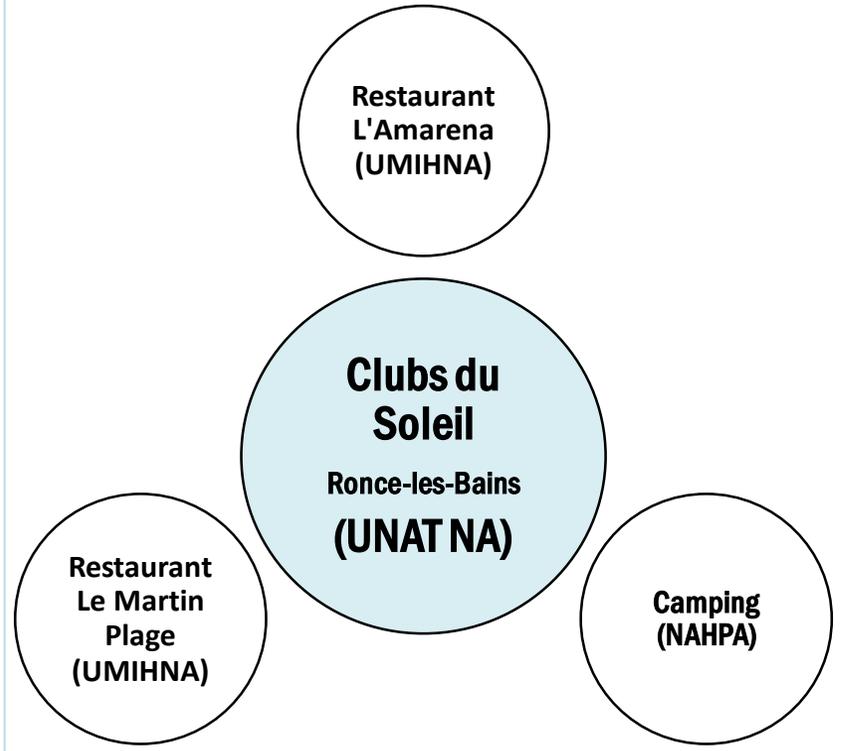


Soutenu par

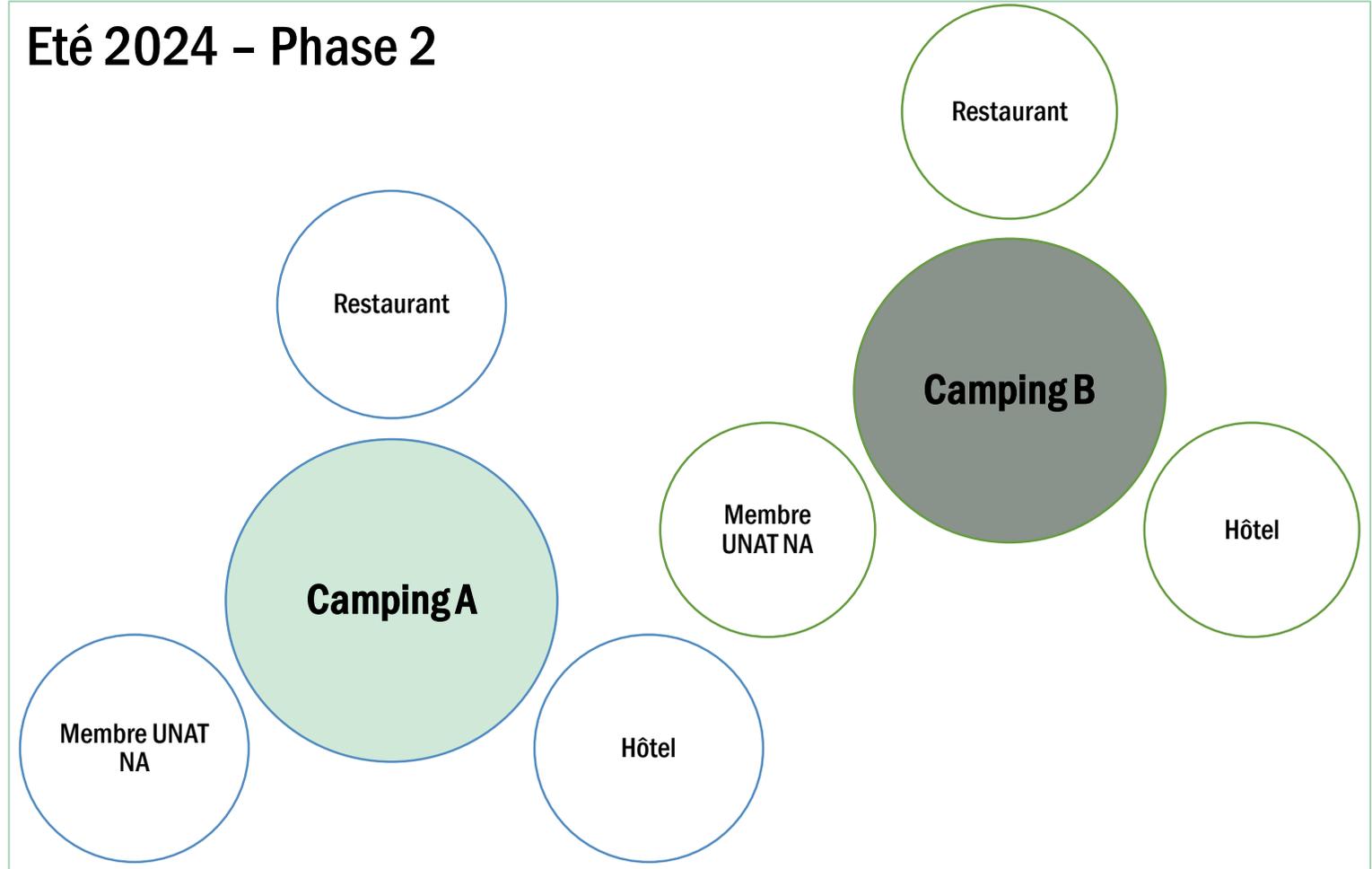


# AAP TINA + ADEME

## Eté 2023 - Phase 1



## Eté 2024 - Phase 2



# Parcours « gestion des biodéchets » en tourisme

Dispositif en cours d'élaboration à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine

Soutenu  
par



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# Elaboration du parcours Biodéchets - NA



Soutenu  
par



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

# Provenance des participants à l'enquête

**Diversité d'acteurs (n : 175)**

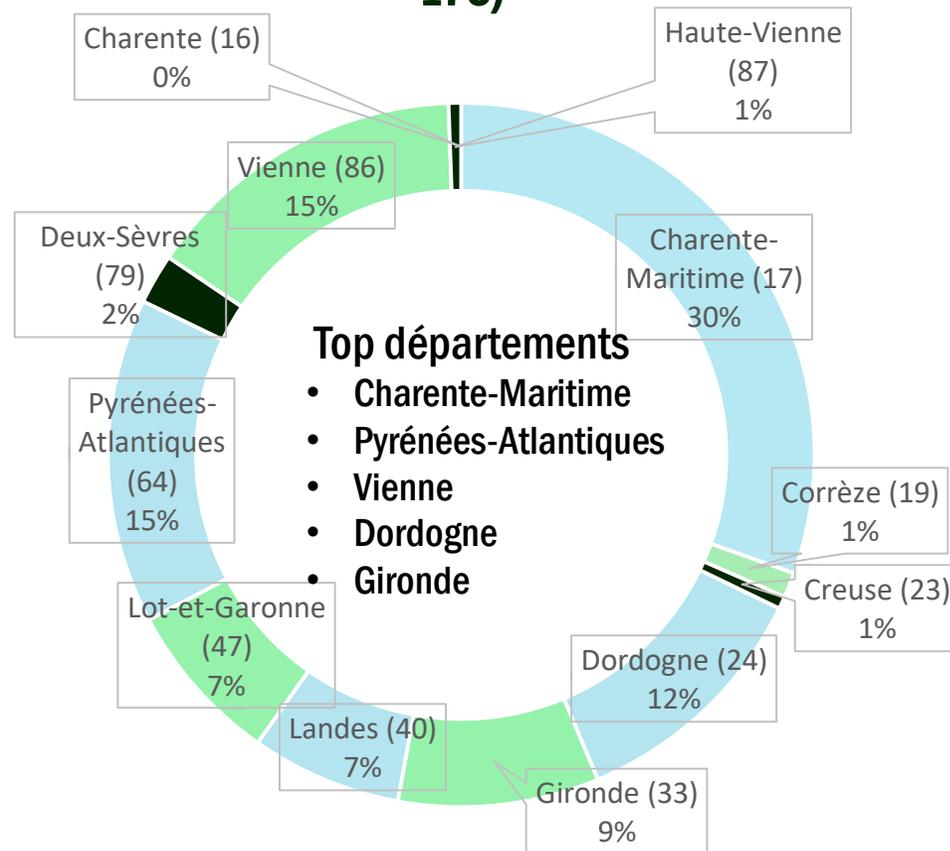
UNAT NA : 12  
 UMIHNA : 73  
 NAHPA : 64  
 Autres : 26

 Resto sur place : 65 %

 Cuisine sur place : 50 %

 Epicerie sur place : 29 %

**Répartition des réponses par département (n : 175)**



Soutenu par



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

# Déchets alimentaires

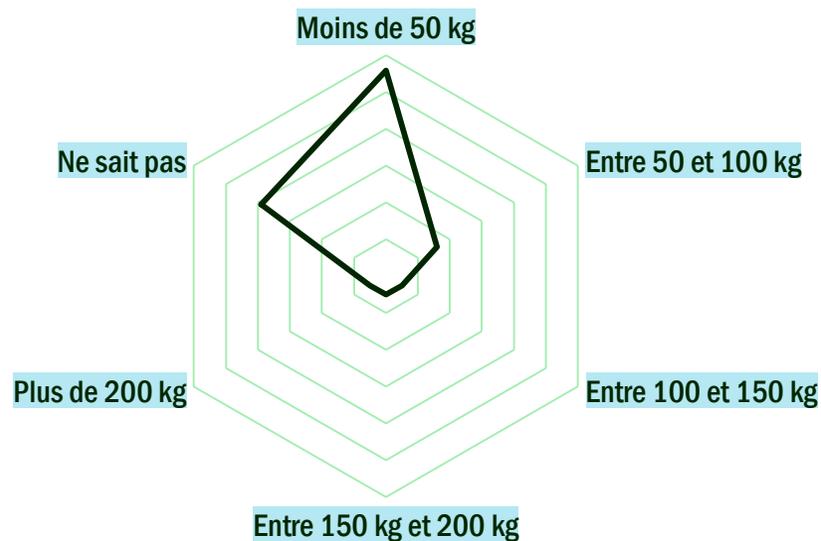
**65 %**  
connaissent la loi AGECE

**72 %**  
trient les déchets alimentaires

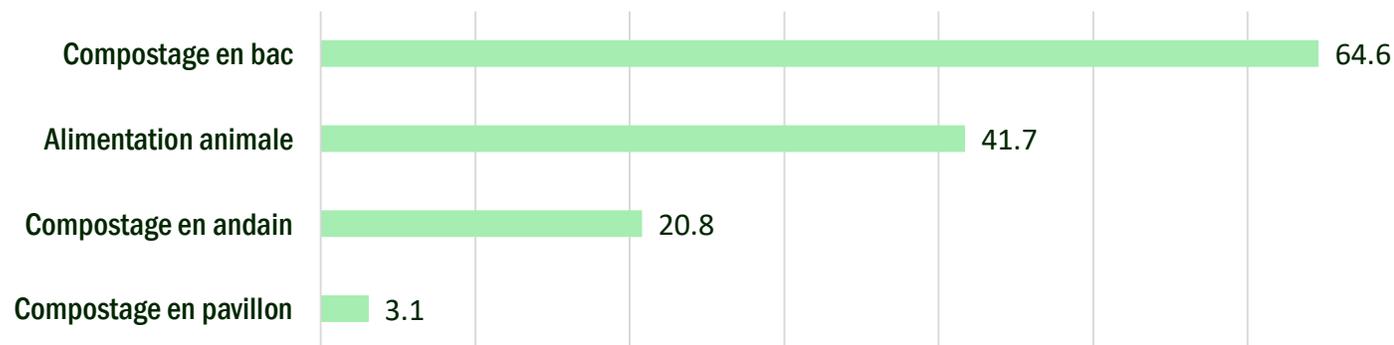
**76 %**  
trient en interne

**57 %**  
comptent un salarié formé au compostage

## Quantité estimée de matières organiques séparées (n : 126)



## Types (%) de valorisation des déchets (n : 96)



# Solutions de valorisation des BIODÉCHETS

**85 %**

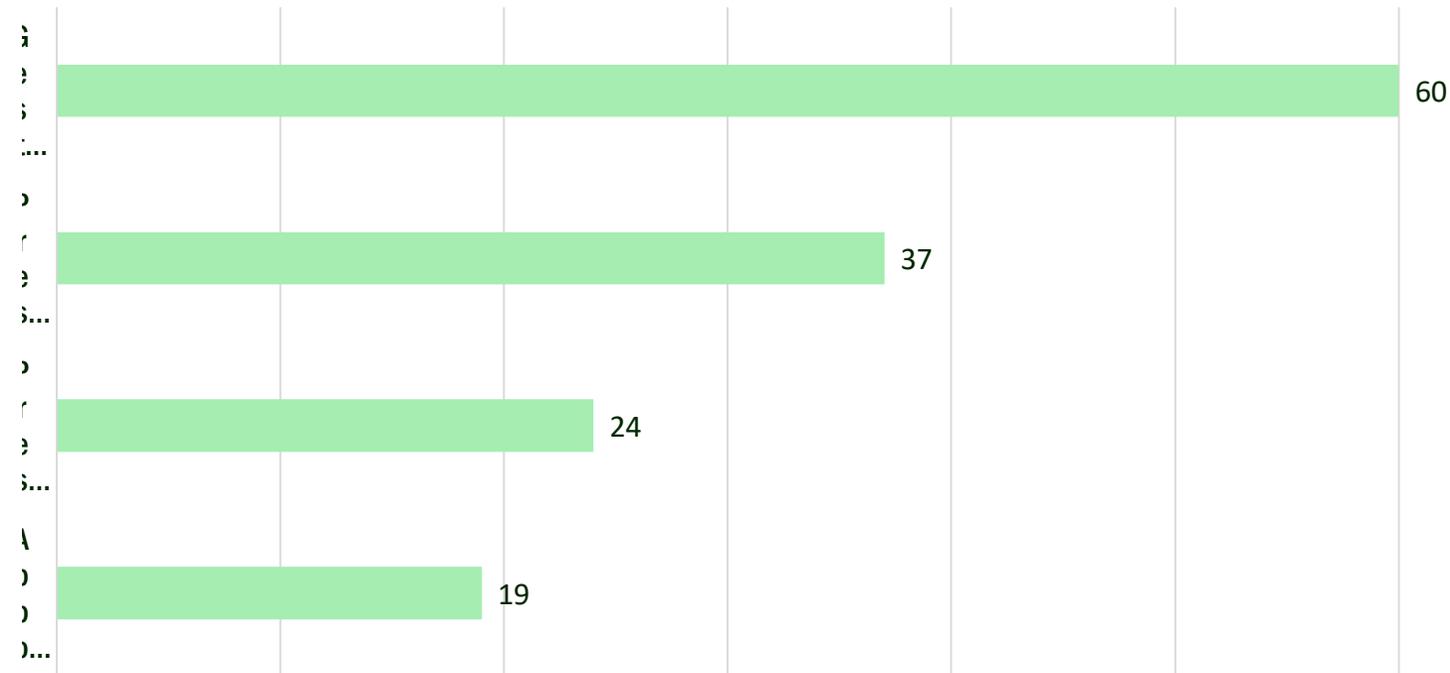
ignorent le volume total de leur biodéchets produits

Connaissance des solutions : 56 %

Espace pour composteur : 61 %

Besoin d'information : 69 %

Solutions (%) les plus pertinentes selon les structures (n : 115)



# Besoins relevés concernant les BIODÉCHETS

**67 %**

sont intéressés par un accompagnement collectif au compostage

## BESOINS DES PROS :

- 1) Fiches pratiques (61 %)
- 2) Affichages et panneaux pédagogiques (61 %)
- 3) Prévention du gaspillage alimentaire (43 %)
- 4) Sensibilisation (41 %)
- 5) Achats d'équipement (39 %)
- 6) Retours d'expérience (27 %)
- 7) Formation professionnelle (23 %)

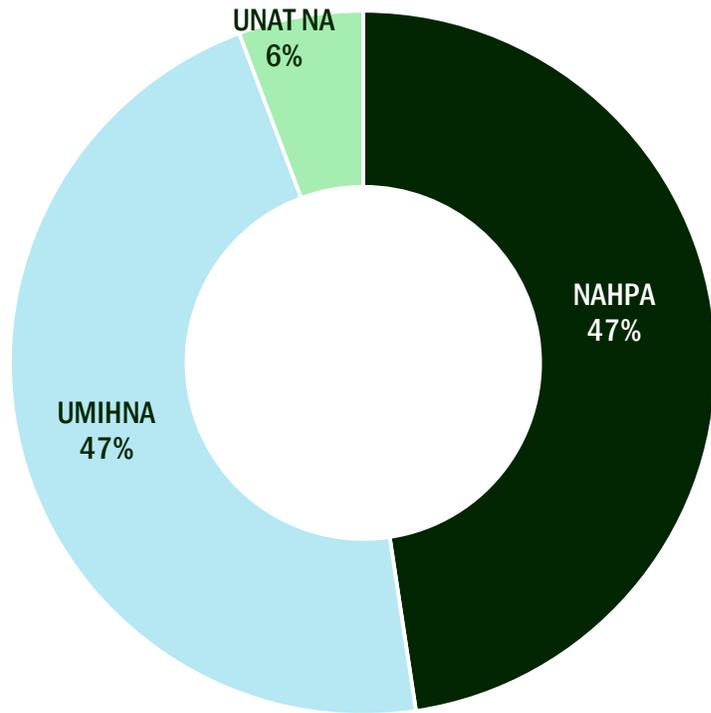
Soutenu par



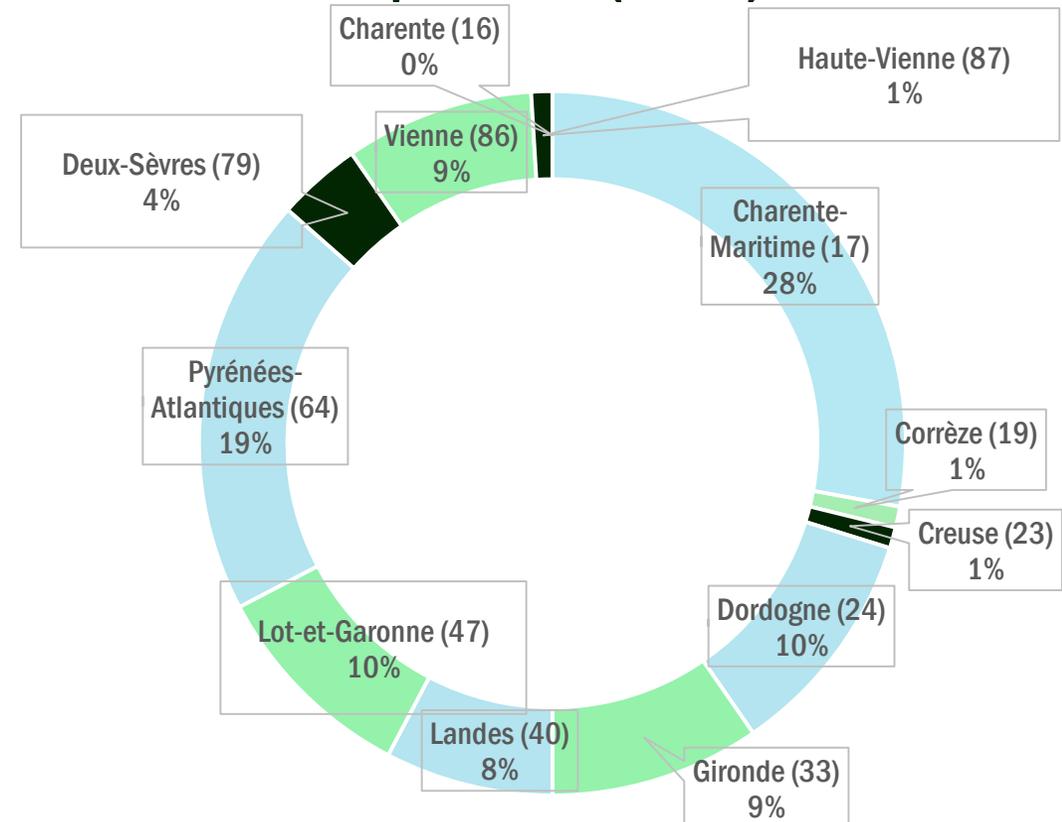
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

# Intérêt des pros vs un parcours BIODÉCHETS

Répartition des structures intéressées par filières (n : 106)



Répartition des structures intéressées par départements (n : 106)



# Parcours d'accompagnement au compostage pour les professionnels du tourisme

Préalable : démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

## Compostage sur site

- **Étude de dimensionnement**
- **Formation au compostage in situ**
- Achat d'équipement
- Accompagnement et suivi de la démarche
- Restitution collective

## Compostage mutualisé (avec apport)

- Création de la cellule de travail et mobilisation des acteurs
- **Étude de dimensionnement pour tous les contributeurs**
- **Formation au compostage partagé**
- Achat d'équipements pour la structure d'accueil de l'aire de compostage et les contributeurs
- Accompagnement et suivi renforcé de la démarche

## Collecte en porte à porte (ou avec borne d'apport)

- Identification d'un porteur de projet local + étude technico-économique
- **Etude de dimensionnement par structure**
- **Formation d'initiation au compostage**
- Achats d'équipements pour le tri à la source
- Accompagnement et suivi de la démarche

Soutenu par



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

# N'hésitez pas à nous contacter !

Maryse BOIVIN, Chargée de mission

Tél. : 06.28.48.72.07

Mail : [m.boivin@interfilere-tourisme-na.fr](mailto:m.boivin@interfilere-tourisme-na.fr)

Andréa PEDERSEN, Référente porteurs de solutions (en stage)

Tél. : 06.28.48.72.07

Mail : [interfilere.na@gmail.com](mailto:interfilere.na@gmail.com)

Site web : [interfilere-tourisme-na.fr](http://interfilere-tourisme-na.fr)

LinkedIn : Interfilère tourisme durable NA : À propos | LinkedIn

Twitter : <https://twitter.com/MissionTdna>

**Interfilère Tourisme Durable en Nouvelle-Aquitaine**

**UNAT NA - UMIHNA - NAHPA**



**RARE**

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT



## Temps d'échanges

**Retours du tchat**

**Cannelle HUET  
TEO**



*RARE*

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Conclusion





DÉPÔT ILLÉGAUX  
DE DÉCHETS



RARE

REUNION DES AUTEURS REGIONAUX  
DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

ReD  
#10

16  
NOVEMBRE

RENCONTRE  
RESSOURCES  
ET DÉCRETS  
WEBINAIRE

# RED#10 - 16 NOVEMBRE A 14H30

Thématique : dépôts illégaux de déchets  
Coordonné par l'ORDECO



*RARE*

RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Merci de votre attention**